

COLLECTION MÉMOIRE(S) D'ÉTAMPES

LA GRANDE GUERRE DES ÉTAMPOIS (1914-1918)

1- D'une guerre à l'autre (1870 – 1914)
La France et le monde dans la presse étampoise

2 - Les femmes – Les enfants

TOUT FEU, TOUT FLAMME :
Pompiers et lutte contre l'incendie à Étampes

1 - De 1778 à 1900

LES CORPS DE METIERS DANS LA REGION D'ETAMPES,
DU XII^e SIECLE A LA REVOLUTION

1 - Métiers du métal, du bois et du bâtiment



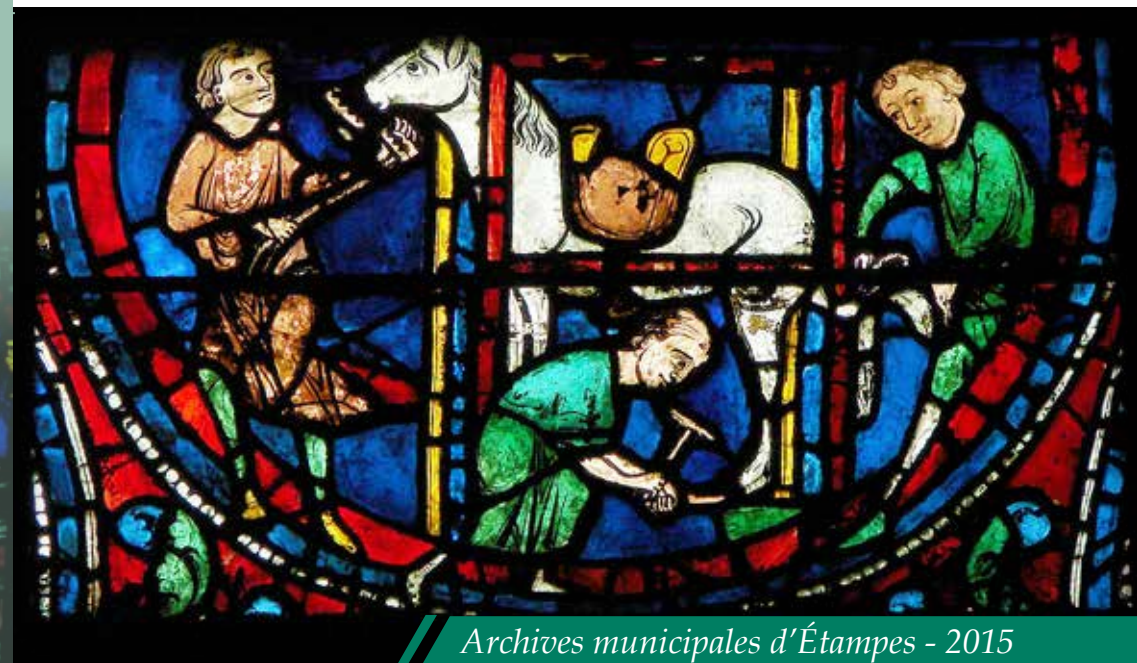
VILLE D'ÉTAMPES
Archives municipales
4 Rue Sainte-Croix – 91150 ÉTAMPES

COLLECTION
MÉMOIRE(S)
D'ÉTAMPES
vol. 4

Conception Images IN
et impression
02 38 75 62 35
Neuville aux Bois

LES CORPS DE METIERS
DANS LA REGION D'ETAMPES,
DU XII^e SIECLE A LA REVOLUTION

1. Métiers du métal, du bois et du bâtiment



Archives municipales d'Étampes - 2015

COLLECTION MÉMOIRE(S) D'ÉTAMPES – VOLUME 4

**LES CORPS DE MÉTIERS DANS LA RÉGION D'ÉTAMPES,
DU XII^e SIÈCLE À LA RÉVOLUTION**

1. Métiers du métal, du bois et du bâtiment

Par

Michel MARTIN, Bernard BINVEL et Antonio BAEZA

Archives municipales d'Étampes

Juin 2015

*Illustrations de la couverture : le tonnelier et le charron ; le maréchal-ferrant
(vitraux de la cathédrale de Chartres, XIIe siècle)*

Illustrations du texte : p. 6 : le maréchal-ferrant (gravure anonyme, XVe siècle) ; p. 8 : le menuisier (vitrail du XIIe siècle, cath. de Chartres) ; p. 11 : le maréchal-ferrant (L'Encyclopédie, XVIIIe siècle) ; p. 16 : les outils de l'orfèvre (ibid.) ; p. 22 : les outils du menuisier (ibid.) ; p. 29 : bois et pierre de la halle de Méréville (cl. C. Wingler) ; p. 32 : les outils de l'architecte et du maçon (L'Encyclopédie, XVIIIe siècle).

Collection Mémoire(s) d'Étampes – ISSN : 2417-3851

dirigée par Clément Wingler

Une publication des Archives municipales d'Étampes

4 Rue Sainte-Croix – 91150 Étampes

Dépôt légal à parution – Juin 2015

Michel MARTIN et Bernard BINVEL

LES MÉTIERS DU MÉTAL ET DU BOIS

Les privilégiés méprisaient très souvent les hommes de bras et gens mécaniques, car utiles et travailleurs. Par la suite, les historiens ont souvent écarté ces derniers de leurs études, du moins jusqu'aux premiers travaux du groupe de l'École des Annales. N'oublions pas que pour de nombreux chercheurs, ignorant tout du travail manuel, ce type d'étude était considéré comme trivial. Enfin, leur milieu et l'éducation reçue ne portaient généralement pas les historiens locaux vers ces recherches.

Les documents qui permettent de cerner les strates sociales de l'artisanat et du commerce reposent depuis des siècles dans les cartons des archives notariales. Avant le versement de ces archives – qui n'est pas terminé –, le dépouillement était délicat, car il fallait pouvoir accéder aux réserves notariales, ce que ces officiers de justice n'acceptaient pas toujours. De plus, les conditions de dépouillement n'étaient pas faciles, puisque les documents étaient conservés dans des greniers inconfortables.

Exceptionnellement, un notaire entreprenait lui-même cette étude, comme celui de Saint-Chéron, dont le travail est plus qu'honorable pour l'époque, malgré des aspects très vieillis¹. Pour obtenir un stock de données suffisant, il faut du temps et de la patience.

La durée du dépouillement constituait donc un obstacle supplémentaire. Avec de l'habitude et la maîtrise des anciennes écritures, le dépouillement exhaustif d'un carton de dimensions moyennes exige au moins une douzaine d'heures. Jusqu'à ce jour, suivant le type d'acte et la période considérée, nous avons dépouillé la moitié et parfois la totalité des archives disponibles entre 1650 et la Révolution ; pour les périodes antérieures, les documents conservés sont plus rares et nous avons consacré moins de temps à leur analyse. Mais notre étude d'environ 200 000 actes notariés, sans oublier les actes judiciaires, a exigé plus d'un millier de jours de travail. Pour réaliser ce type d'entreprise, le chercheur doit donc consacrer une partie importante de ses

loisirs aux recherches : il s'agit d'une condition *sine qua non*. Ce qui explique aussi les causes de l'étude tardive de ces documents à l'échelle locale. Par ailleurs, ce que le lecteur moyen et la plupart des prétendus historiens locaux croient savoir est plus que faux : en tant qu'organisation d'envergure nationale, les corporations n'existent pas sous le règne de

Louis XIV, et les communautés de métiers existent seulement au niveau local. Si le terme « maître de métier » existe depuis longtemps, il faut attendre le XVIII^e siècle pour que celui de compagnon se multiplie progressivement, et seulement dans certaines professions.

Cadre géographique, métiers concernés et les premiers témoignages de ces activités

Région étudiée

Les données générales proviennent du bailliage d'Étampes de la fin de l'Ancien Régime, donc sporadiquement de la région de la Ferté-Alais et, bien plus fréquemment, de celle de Dourdan. Notre étude concerne un polygone allant de Souzy-la-Briche à la Ferté-Alais, limité à l'est par la vallée de l'Essonne jusqu'à Boigneville, puis rejoignant la vallée de l'Orge par Audeville, Angerville, Oysonville et Corbreuse.

De la protohistoire à l'an mille

Après la débâcle glaciaire, les hommes vivent de la chasse, de la pêche et de la cueillette ; ils sont itinérants et utilisent des campements provisoires à base de bois. Les premiers agriculteurs construisent des maisons de terre et de bois. Ils maîtrisent les techniques élémentaires de la charpente. Cette réalité se poursuit jusque vers les années 70 de notre ère, époque où apparaissent les premières constructions gallo-romaines en dur. Jusque vers 2000 ans avant notre ère, les outils sont en pierre, puis en bronze, et à partir de 700 avant notre ère apparaît le fer. Nous avons découvert des outils de maçon abandonnés sur le chantier du *fanum* de Saclas. Des outils et des clous proviennent des fouilles et des prospections, mais les artisans qui ont forgé ces outils demeureront à jamais anonymes. Dès le courant du IV^e siècle, la chute démographique réduit la demande et induit une baisse sensible du nombre de spécialistes des métiers du métal. En revanche, les paysans continuent à utiliser quotidiennement le bois, sans dominer à fond toutes les techniques des métiers du bois.

Les métiers concernés

Pour le bois, il s'agit des charpentiers, des charrons, des menuisiers, des boisseliers (ou tourneurs sur bois) et de leurs fournisseurs, les scieurs de long. Nous avons déjà évoqué les tonneliers lors de notre étude sur la vigne et les vigneron². Pour le fer, nous nous intéresserons au métier de forgeron – nommé par la suite systématiquement maréchal-ferrant –, à celui de taillandier (qui fabriquait les outils), aux serruriers, aux armuriers, aux horlogers et aux ferblantiers, les métaux non ferreux étant traités par les potiers d'étain et les chaudronniers (qui travaillent le cuivre). Pendant le Moyen-Âge, un vocabulaire aujourd'hui disparu peut avoir été utilisé : un ébéniste sera, par exemple, nommé « huchier ».

Du XI^e au début du XVII^e siècle

Comme souvent, la première mention apparaît au nord de la région étudiée, à Longpont. Il s'agit du forgeron Renard, cité vers 1100. Par la suite, les mentions se multiplient dans le même document, jusque vers 1150. Plus près d'Étampes, deux forgerons sont cités vers 1119 à Garancière³. Ensuite, nous découvrons le charron Pierre le Roier, à Acquebouille (45), juste au sud de la région analysée. Mais la première mention provenant strictement de notre région survient en 1268 avec le maréchal Olivier, censitaire pour une maison à Étampes, probablement près de Saint-Basile. Puis Jean le maréchal lui succède dans la maison de forge en 1300, tandis que le forgeron Jean exploite douze ares de vigne à l'ouest de Brières⁴. Quelques années plus tard, en 1308, lors d'une réunion importante consacrée à l'affaire des templiers, nous savons que deux élus d'Étampes, le clerc Denise Le Charretier et le bourgeois Jehan Le Piquart de la Charronnerie, assistent aux débats⁵. Ce Jehan le Piquart résidait-il dans le quartier des charrons ou dirigeait-il une entreprise de charronnerie ? Près d'un siècle plus tard, c'est le forgeron Renaud qui réside près de Saint-Basile en 1394. Puis, en 1406, nous voyons apparaître le huchier Jean. En 1449, le défunt charron Michau est mentionné pour un jardin et des prés, tandis que Jean le charron exploite de la vigne près des remparts d'Étampes, au nord de la porte Évezard⁶.

Après la guerre de Cent Ans, les mentions sont plus nombreuses. Le charron Denis Delacroix met en valeur douze ares de vigne et douze ares de terre à l'ouest de Brières en 1482. Nous le retrouvons (ou son fils) en 1498 et 1509. En 1498, le cloutier Jean Lesné exploite trente-sept ares de vigne, toujours à l'ouest de Brières ; il meurt avant 1509. Dès 1500, nous trouvons au moins quatre maréchaux sur la censive de Notre-Dame d'Étampes⁷. Nous ne décomptons plus les représentants de cette profession au cours du XVI^e siècle, en raison de leur nombre. Entre 1510 et 1520, la censive de Saint-Bonnet⁸ fournit un charron (Ferry Tonnelier), un menuisier et deux tonneliers (Guillaume Hamel, Jean Charron et Pernet Delorme), ainsi que quatre maréchaux. Les comptes de la fabrique Notre-Dame font apparaître les charpentiers Michel du Hault et Alain Texier⁹. Avançons à la fin du siècle, pendant les guerres de Religion. En 1574, nous rencontrons la veuve de Ferry Durant, potier d'étain, et le serrurier Cantien Colleau. Six ans plus tard apparaissent les charrons Cusin Guyard et Jean Vallée, les menuisiers Jean Hamel, Jean Amyot, Jean Moreau et Jean Doucet, ainsi que le boisselier Pierre Rousseau. En 1583, sur la censive de Valnay, nous découvrons le charron Legendre et deux huchiers. Tous exploitent ou font exploiter des terres et des vignes¹⁰.

Cela ne change pas au siècle suivant : dès 1601 survient le charron étampois Jean Jubin, qui est propriétaire de plus d'un hectare de terre et de plus d'un hectare de vignoble à Saint-Pierre ; un second



charron, Michel Chevalier, est moins bien nanti, avec soixante-trois ares de vigne et vingt-cinq ares de labour. L'orfèvre Jérôme Voilard possède trente-sept ares de vigne. Le boisselier Pierre Rousseau (ou son fils) est toujours là ; un parent probable du potier d'étain Ferry Durand est présent, lui aussi potier d'étain, qui possède quatre-vingt-deux ares de terre et douze ares de vignoble. En 1634, nous rencontrons les inévitables maréchaux avec Pasquier Hugues et Nicolas Mercier, déjà mort à cette date. Cette fois, il y a trois charrons (Michel Leblanc, Martin Carnevilliers et Michel Porcher), mais aussi Élisabeth Béraud – une veuve de charron –, le boisselier Pierre Martin complétant la liste. Le mieux pourvu est le maréchal Pasquier Hugues, lequel possède deux maisons, vingt-cinq ares de vigne et des lopins de terre¹¹. La même année, le charron étampois Michel Pourchy possède une maison au Petit-Saint-Mars, alors que le maréchal Guyot Marin est locataire d'une maison à Saint-Basile. Quatre ans plus tard, le maréchal étampois Jean Villemaire, de Saint-Pierre (nous retrouverons des Villemaire maréchaux à Saint-Pierre jusqu'à la Révolution), possède une maison dans le même faubourg. Enfin, le taillandier Denis Michot est locataire au Perray Notre-Dame¹².

Du siège de 1652 à la Révolution

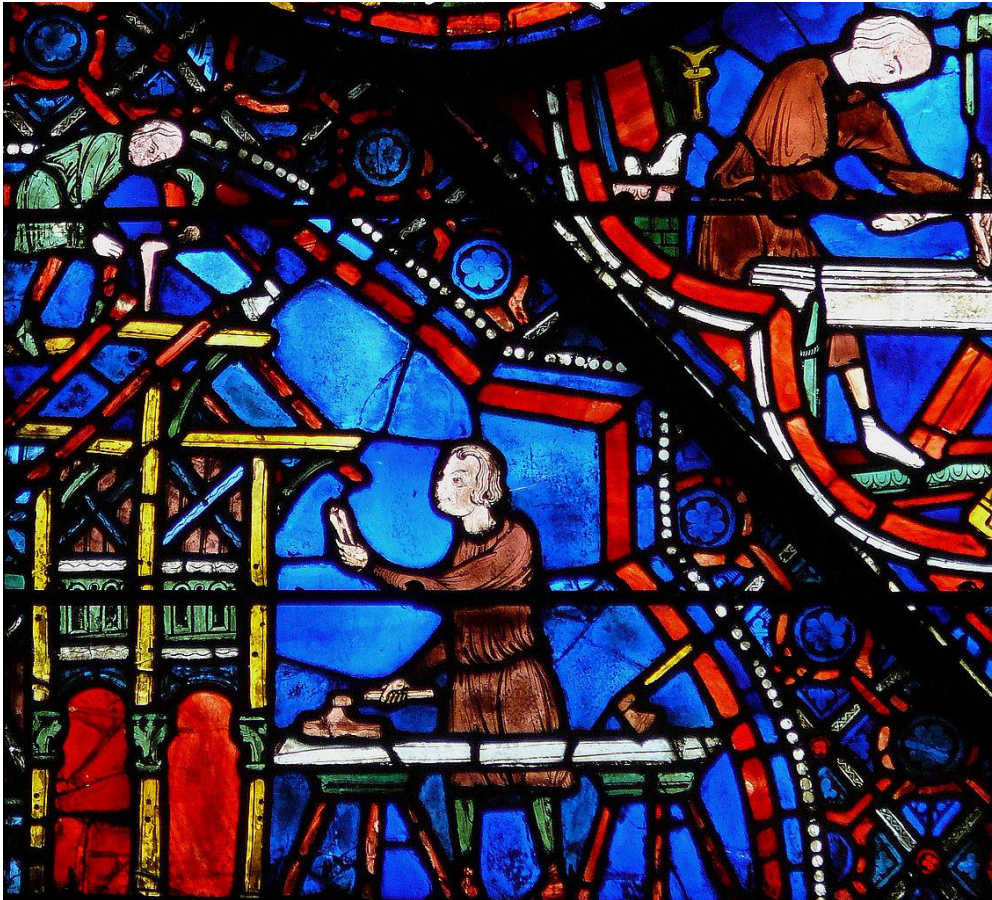
Le siège d'Étampes de 1652 se situe à une période charnière : c'est à ce moment-là que le recours au notaire se démocratise, et il est maintenant possible d'étudier les différents métiers séparément, tandis que deviennent disponibles quelques données concernant le patrimoine, les revenus et l'outillage des artisans.

Les métiers du bois

Les charpentiers

Les inventaires après décès sont tardifs et ne donnent pas l'impression d'une grande richesse. Celui du charpentier dourdanais Jacques Aubert atteint 291 livres le 30 octobre 1768, à la mort de son épouse. Détail notable : un livre de prières se trouve chez lui. Malgré une fréquence non négligeable des livres, l'on observe qu'en matière d'écriture les inventaires des classes populaires fournissent en général seulement les grosses des actes notariés. Le matériel est aussi inventorié : deux grandes scies, quatre bisaiguës, trois cognées, six leviers, quatre cordages, deux chèvres et des « outils de menuisiers » hélas non détaillés¹³. Les frères

Manchon – des charpentiers dourdanais – renoncent à la succession paternelle dont le passif excède l'actif en 1766. Et en 1773, l'inventaire d'un charpentier étampois parvient à seulement 276 livres¹⁴.



Les menuisiers

Les premiers inventaires remontent à 1676 : Marie Chesnay, veuve d'un menuisier étampois, est à la tête de 1346 livres. La même année, Claude Huard n'était pas moins bien pourvu, et il est certain qu'il exploitait un vignoble, car nous trouvons en cave seize hectolitres de vin claret local¹⁵. L'inventaire étampois de Philippe Lebrun atteint seulement 443 livres en 1722 : il possédait une importante réserve de bois et un dressoir d'une valeur de quatre livres – prêt à être livré –, une petite cuve attestant en outre de l'exploitation d'un vignoble limité. Jacqueline Decroix, la veuve du menuisier de Maisse, Descornay, habitant près de l'église, est à la tête de 864 livres en 1739 : ici aussi on exploite la vigne, car une cuve de vingt-trois hectolitres est recensée¹⁶. En 1741, au décès d'Étiennette Fauvet, l'épouse d'un menuisier dourdanais, la valeur de l'inventaire s'élève à 538 livres, et compense tout juste les 481 livres de passif. L'établi a une valeur de 25 livres, et trois tables sont prêtes à être livrées¹⁷.

Les boisseliers

En 1675, l'inventaire du boisselier étampois Alexandre Charles s'élève à 2667 livres. Mais chez Étiennette Raclardy, de Notre-Dame, veuve de boisselier, il n'atteint que 890 livres en 1684, dont 704 livres en liquide et 30 livres d'argenterie¹⁸. Chez le

boisselier de Dourdan, Jean-François Badaire, qui doit avoir une activité limitée, les outils comprennent un tour, une gouge, une râpe, des marteaux et une scie, le tout valant 26 livres en 1762. Enfin, à la mort de Marianne Chaudé, l'épouse du boisselier de Notre-Dame, René Berger, l'inventaire atteint une valeur de 2340 livres pour 407 livres de dettes passives en 1786. Parmi le passif figurent 12 livres dues au médecin Boncerf. Les marchandises prêtes à vendre se composent de sabots, de seaux, de barattes, des battoirs à linge, de cinquante-quatre balais, quatre-vingt-sept cuillers, dix-neuf gobelets, cinquante souricières, deux lanternes, trois douzaines d'assiettes, et encore de terrines et de pots de fleurs¹⁹.

Les tonneliers

À la mort d'Antoinette Roger, l'épouse du tonnelier étampois Thévard, le 29 avril 1676, les marchandises prêtes à vendre comprennent quatre cent cinquante tonneaux de 228 litres (à 17 sous 9 deniers l'unité) et douze cuves (à 19 livres 5 sous l'unité). Dans l'inventaire se trouvent deux tasses d'argent d'une valeur de 28 livres. Le tonnelier exploitait de la vigne, car nous trouvons chez lui quatorze hectolitres de vin local. Il possédait en outre un cheval et deux charrettes pour les livraisons. En 1710, l'inventaire du tonnelier Normand, résidant rue de la Tannerie, atteint 680 livres²⁰. En 1744, le tonnelier du Petit-Saint-Mars habite une maison comprenant une chambre à feu, cour devant, jardin derrière. Les dépendances se composent d'une seule grange. Il possède en outre 2,8 hectares de labour et douze ares d'aunaie – pour une valeur de 291 livres –, la maison valant 216 livres. La totalité de la succession s'élève à 1308 livres. Il est bien mieux pourvu qu'un tonnelier dourdanais, lequel a perdu son épouse en 1742, et dont l'inventaire atteint seulement 215 livres²¹.

Les vanniers

Les inventaires de vanniers sont tardifs. En 1753, au décès de Geneviève Lignard, l'épouse de François Belanger, de Notre-Dame, il atteint 310 livres ; et lorsque, douze ans plus tard, meurt François, il s'élève à 664 livres, car le matériel, les marchandises et les matériaux n'entraient pas dans la communauté. Il faut noter l'absence d'armoire, meuble d'usage courant à l'époque, présent même dans les milieux modestes. En réserve se trouvent pour 40 livres d'osier en botte (à 17 sous 3 deniers la botte), et la vannerie terminée comprend des paniers, des corbeilles et des mues à poules²². En 1744, la succession de Nicolas Boyard, de Saint-Martin, comprend deux maisons, un peu moins de 2 ha de terre, des jardins et une rente de 7 livres 10 sous²³.

Les scieurs de long

Les minutiers dourdanais mentionnent deux inventaires de scieurs de long. À la mort de Jean-Baptiste Piermont, en 1767, l'inventaire atteint 250 livres ; et celui de Claude Dupuis 336 livres en 1773, à son décès. Ce n'est pas le Pérou !

Les charrons

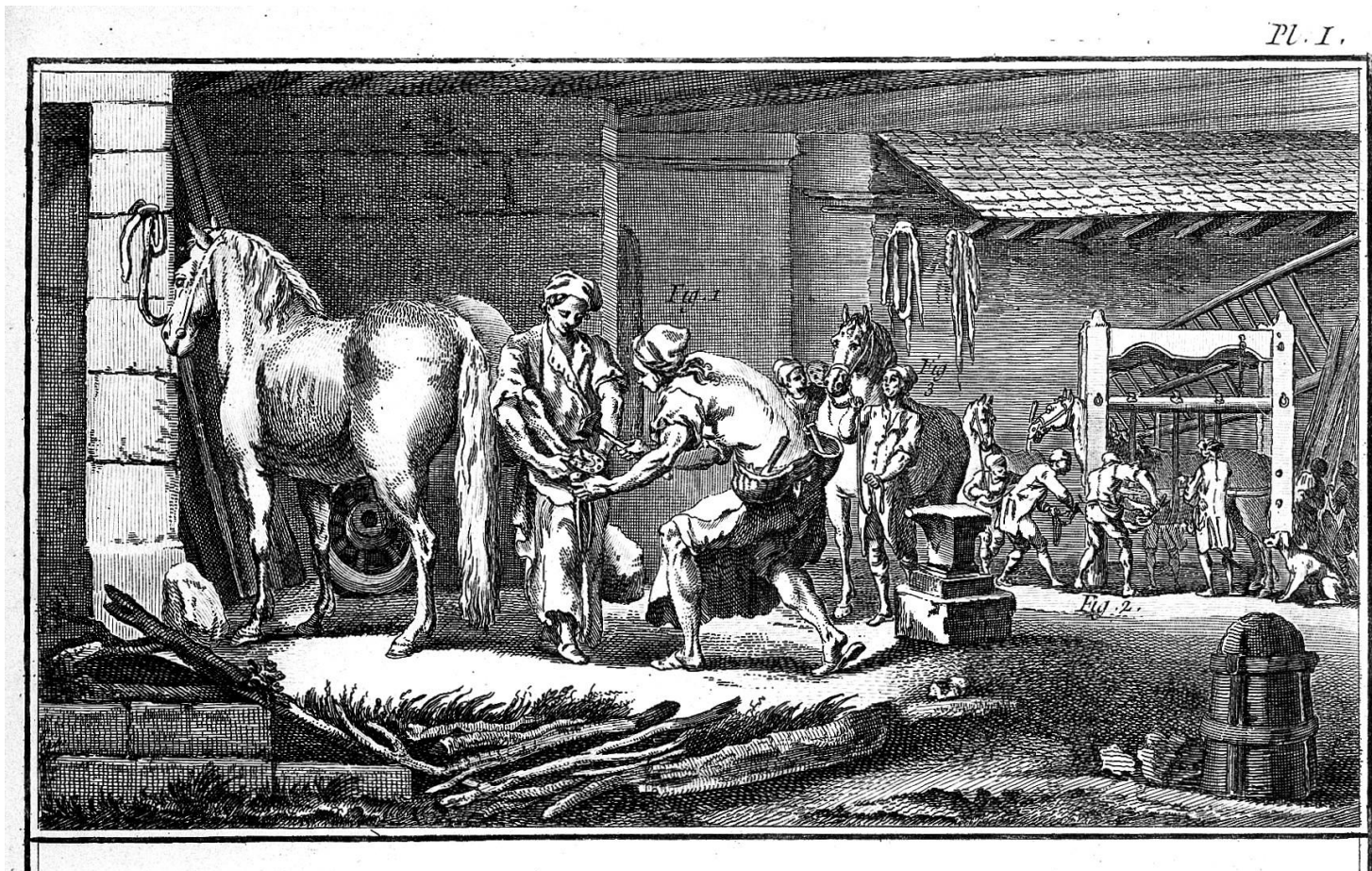
En 1703, au décès de Jeanne Galet, la femme de Macé Mazure, d'Étréchy, l'inventaire s'élève à 612 livres. Puis en 1712, à la mort du charron étampois Pierre Poinclou, il atteint 1000 livres. Une armoire, meuble moderne à l'époque, est recensée. Il existe une importante réserve de bois²⁴. Mais en 1727, l'inventaire d'un charron de Saint-Martin est bien maigre : 267 livres. En 1734, chez Jean Laureau, de Roinville, l'inventaire atteint 703 livres pour un passif de 140 livres. Notre charron élevait une vache et possédait un tombereau. Dans sa réserve nous trouvons quatre toises de chêne et treize d'orme moyen. Le matériel comprend vingt-trois tarières, six ciseaux, cinq gouges, cinq marteaux, deux masses, deux cognées, un passe-partout, deux petites scies, une grande scie et quatre planes²⁵. En 1745, l'inventaire du charron de Boutigny, Jean Lecomte, atteint 971 livres. Et à Villeconin, Isidore Charret possédait des ruches, exploitait un petit vignoble, et nourrissait un âne²⁶. Le charron d'Angervilliers, André Bodé, recevait 63 livres de rente annuelle et possédait environ quinze hectares de labour en 1733. Mais la succession d'un charron dourdanais atteint 2667 livres en 1742. Leur collègue étampois de 1775, Marin Auclerc, possédait quant à lui deux maisons, une grange et 2,25 hectares de terre²⁷.

Les métiers du métal*Les maréchaux*

Nous rencontrons le premier inventaire chez Cosme Fargis, maréchal à Saint-Basile en 1675. L'outillage comprend une enclume de 800 kg, une bigorne (enclume pour façonner les fers), un soufflet, sept marteaux, deux tenailles à mettre au feu et quatre tenailles à main ; les produits finis sont représentés par deux essieux (l'un pèse 100 kg), cent vingt fers à cheval, quatre socs neufs et deux poinçons de charbon (pour le feu de la forge). Le matériel et la marchandise valent à eux seuls 385 livres. Le

partage du maréchal Villemaire, du Perray Notre-Dame, a lieu l'année suivante. Sa maison est divisée en deux et les deux héritiers reçoivent aussi 8,5 ares de vigne²⁸. À la mort de Catherine Barthélémy, l'épouse du maréchal dourdanais Germain Joseph, en 1684, l'inventaire atteint 778 livres pour un passif de 138. Le matériel ne diffère guère de celui de Cosme Fargis. Le couple est propriétaire, car il perçoit des loyers et même quelques rentes. Il doit 9 livres de charbon de bois et 78 de bois. L'inventaire, en 1690, du maréchal de Marolles-en-Beauce est plus faible : 575 livres pour 175 livres de dettes passives, mais ce maréchal jouit d'un petit vignoble, car il possède une cuve de 11,5 hectolitres²⁹. En 1706, chez Can Fargis, la valeur de l'inventaire est encore plus faible : 475 livres, mais une tasse d'argent valant 13 livres constitue une réserve en cas de malheur. À la mort d'André Paroteau, maréchal établi rue Saint-Jacques, dans la paroisse Saint-Basile, l'inventaire baisse encore : 204 livres³⁰. Notons que, jusqu'à présent, nous n'avons pas rencontré d'armoire parmi les meubles...

En 1748 décède Jeanne Sintin, épouse du maréchal de Saint-Chéron ; l'inventaire s'élève à 489 livres : il s'agit d'un autre maréchal vigneron, car il possède une cuve. Puis



nous rencontrons un maréchal d'Étréchy dont la succession est difficile : les dettes passives atteignent 690 livres, soit la valeur de l'actif. Espérons pour ces héritiers que des biens immobiliers sont présents. Un petit vignoble est exploité, car une cuve figure dans l'inventaire³¹. La même année, l'inventaire du maréchal André Renard, d'Hattonville, vaut seulement 194 livres, mais celui-ci ne devait plus exercer, car il n'y a pas de mention d'outillage ; en revanche, les meubles comprennent enfin une armoire. Puis nous trouvons Pierre Auberger dont la situation est périlleuse à la mort de son épouse en 1771, l'actif étant inférieur de 463 livres au passif de 1080 livres³². Nous terminons avec le maréchal étampois Pierre Arnoul qui possède pour 979 livres de biens meubles pour un passif de 357 livres en 1772, et un maréchal de Saint-Chéron dont la situation n'est pas brillante avec un inventaire de 488 livres en 1781³³. Les maréchaux, comme beaucoup d'autres, aiment boire leur propre vin, et la dimension des cuves montre qu'une partie de la production devait être vendue. Quoi qu'il en soit, la valeur de leurs patrimoines mobiliers demeure toujours modeste.

Les couteliers

Il faut attendre 1781 pour découvrir un inventaire de coutelier, dont la valeur atteint 727 livres avec un passif de 115 livres. Au décès de l'épouse de Jean Pradeau, le matériel se compose de trois étaux, d'une enclume, d'un soufflet, de six polissoirs, trois tenailles, deux marteaux, et des « outils à l'usage du métier de coutelier », pour une valeur de 103 livres. Les produits finis comprennent deux cent trente-quatre couteaux, neuf rasoirs, des gaines et des étuis, trois boîtes de couteaux de table, douze paires de ciseaux à dix sous l'unité, et soixante-cinq paires de ciseaux moins coûteuses, vingt-quatre petits ciseaux valent 5 sous la paire. En outre, nous rencontrons onze manches d'ivoire et dix-huit manches d'ébène. La valeur totale de l'atelier atteint 270 livres.

Les taillandiers

Entrons maintenant chez un autre travailleur du métal : le taillandier Sarradin. En 1736, nous découvrons une armoire et, dans la boutique ou l'atelier, le matériel qui comprend un soufflet, une forge, une meule et deux enclumes, dont une bigorne, mais les outils ne sont pas détaillés (« outils propres à l'exercice du métier de taillandier »). En réserve se trouvent 150 kg de fer, 175 kg de ferraille, et de l'acier de Hongrie ainsi que du charbon de bois. Prêt à la vente, il y a vingt-six fauchets, six cognées, quatorze serpes, un couperet de boucher, trois fers à repasser, deux marteaux à ardoise, une enclume, trente et une tarières, dix ciseaux,

une plane, un marteau, douze serpettes, dix serfouettes, cinq bêches, huit fourches à fumier, quatre crocs à fumier, quatre crochets à vigne, quatre faux, soixante-dix faucilles et trois seaux en fer. Le total atteint une valeur de 753 livres, mais le passif s'élève à 424 livres³⁴. À la mort en 1755 d'Anne Boudier, l'épouse de François Chiffard, taillandier à Darnatal, paroisse Notre-Dame, l'inventaire atteint 1578 livres, et une armoire figure évidemment parmi les meubles. L'outillage et les produits finis sont identiques à ceux de 1736. Pour ces derniers, nous découvrons quatre paires de forces, sept planes de charron, une cognée, trois crocs à vigne, deux houlettes, une binette, dix-sept faux, quarante faucilles, quinze bêches à douille, huit houes, cinq cognées et haches, une gouge ronde, un arrosoir, cinq cuillers de sabotier, dix-huit fourches à fumier, dix-sept fers de pioche, cinq serfouettes, quatre marteaux et truelles du Limousin³⁵, trois haches de sabotier, dix serpes, six couperets, cinq couteaux de boucher, deux râtaux, deux ratissoires, quatre fauchets, vingt ciseaux de charron, six cercles de seau, six têtes de fauchet, huit seaux à eau. Les matériaux bruts se composent de 37 kg de fer, 30 kg d'acier de Hongrie, 8 kg d'acier en barre et 150 kg de ferraille³⁶.

Les serruriers

La production des serruriers est moins variée. En 1737, au décès de l'épouse d'Étienne Rigault, serrurier établi rue de la Juiverie, l'inventaire atteint 652 livres pour un passif de 40 seulement. Parmi les meubles se trouve une armoire. L'outillage se compose d'un soufflet, de deux enclumes, de deux étaux, d'une bigorne, de tenailles, marteaux, poinçons, perçoirs et limes, alors que la forge est alimentée par du charbon de terre, et que les serrures ne sont pas détaillées. La valeur du matériel et des produits finis atteint 123 livres, et celle de l'argenterie présente atteint 28 livres. Une cuve de treize hectolitres montre que le serrurier Rigault exploitait un vignoble. En 1775, chez Éloi Fromantin, la valeur de l'actif atteint 625 livres. Une armoire figure parmi les meubles et l'outillage ne diffère guère du précédent. Deux vilebrequins apparaissent. Les limes sont au nombre de trente et une et le poids de la réserve de ferraille se monte à 58 kg. Parmi les produits finis, nous rencontrons une serrure d'armoire, des loquets, deux verrous, un tournebroche, trois cadenas ainsi que leurs clefs. La valeur de l'ensemble représente 162 livres³⁷. En 1769, chez le serrurier Chanelou, de Dourdan, l'inventaire chute à 130 livres³⁸.

Les armuriers

Le seul inventaire exploitable est étampois. Il a été établi en 1771, au décès de Marie Defaye, épouse de l'arquebusier Pierre Léonain. Les meubles comprennent des fauteuils, une commode et une armoire. L'ameublement, le linge, la vaisselle et les vêtements représentent un total de 610 livres. Mais, dans la boutique, les outils et les armes ont une valeur de 1428 livres. Un fusil de bonne qualité vaut 118 livres, tandis que les fusils ordinaires à deux coups atteignent seulement 27 livres, les armes à un coup de 12 livres à 21 livres 3 sols, et les pistolets entre 1 et 4 livres. Les vieux fusils d'occasion valent moins d'une livre et les pistolets 10 sous. Nous trouvons quelques armes blanches. Une épée vaut 6 livres alors qu'une poignée d'argent doré a une valeur de 3 livres. Les lames d'épée ne valent que 15 sols. L'inventaire total, y compris les 190 livres de dettes actives, n'excède pas 1633 livres.

Les ferblantiers

Chez le ferblantier du marché Notre-Dame, Jean Maugain, le premier mars 1779, à la mort de son épouse, Françoise Vallée, l'inventaire a une valeur de 874 livres. Notre ferblantier possède une armoire, et l'outillage de l'atelier est comparable à celui des autres artisans du fer : bigorne, marteaux, étaux, cisailles, une balance et ses poids, et des « petits outils destinés au métier de ferblantiers », pour 20 livres. Les produits finis comprennent quatre-vingt-douze lanternes de différentes tailles, vingt-trois casseroles, quatre cuillers à pot, vingt-neuf passoirs, trente-six cafetières, six porte-plats, quatre douzaines de porte-bouteilles, quinze petits poivriers, dix-huit entonnoirs, quatre pommes d'arrosoir, vingt chandeliers et cinq arrosoirs. Les matériaux se composent de fer blanc et de plomb. L'ensemble atteint une valeur de 204 livres³⁹.

Les horlogers

Les horlogers se situent à un niveau supérieur, mais ils sont peu nombreux. Par le fruit du hasard, les deux inventaires retrouvés concernent la famille Doublet, à trente-six ans d'intervalle. En 1730, Jacques Doublet est horloger à Dourdan, et en 1766 un autre membre de la famille est horloger à Étampes. L'inventaire dourdanais atteint 1551 livres, mais le passif s'élève à 807. L'inventaire étampois se hausse à 1579 livres, mais sans passif. Les vêtements, le linge, les couverts et les meubles valent environ 750 livres en 1736. Jacques Doublet doit faire aussi commerce de vin, car il possède en cave 35 hectolitres de rouge et 4,5 hectolitres de blanc, le tout d'une valeur de 212 livres. Dans la boutique se trouvent une bigorne, une masse, trois marteaux et soixante-sept limes (d'une valeur de 13 livres), deux étaux, un tour de cuivre, et des outils non détaillés pour une valeur de 6

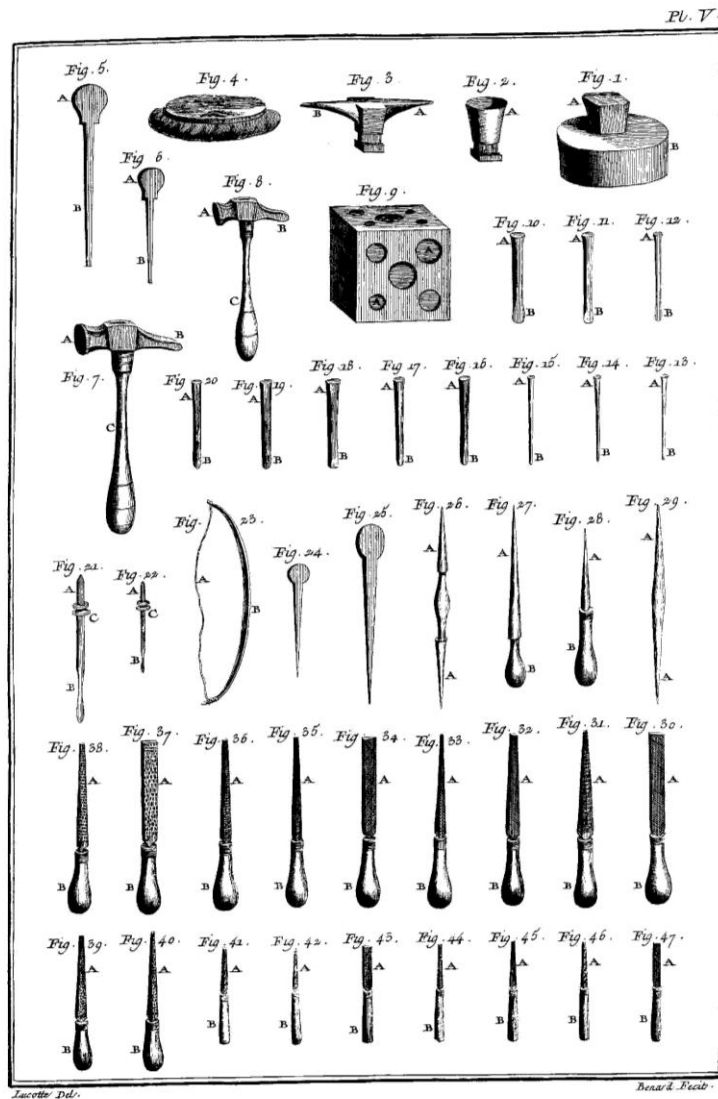
livres. En outre, nous découvrons un tournebroche, une vieille horloge, des éléments de tournebroche et de mécanisme d'horlogerie, ainsi que trois coffres d'horloge. Le stock comprend aussi de la ferraille ainsi que 6 livres de mitraille de cuivre. La valeur de l'ensemble atteint 109 livres. À Étampes, une armoire et une commode figurent parmi les meubles. Les montres d'argent et les pendules distinguent la production de 1766 de la précédente. Nous découvrons une caisse d'horloge, quatre horloges à cadran, deux montres valant 60 livres l'unité, six pendules et une méchante horloge, deux vieilles horloges, six tournebroches, une grande horloge, et des outils d'horloger non détaillés⁴⁰.

Les chaudronniers

Les chaudronniers travaillent le cuivre et les potiers d'étain évidemment l'étain. Ils élaborent pratiquement les mêmes objets d'usage courant. L'inventaire du chaudronnier Gilles Lelièvre, qui résidait en 1744 rue de la Savaterie, dans la paroisse Saint-Basile, atteint 1723 livres, et la totalité de la succession 2864. Les ustensiles de cuisine et les meubles valaient 234 livres, le linge et les vêtements 125 livres, tandis que les outils, les produits finis, l'étain brut et le cuivre brut atteignaient une valeur de 1499 livres. Chez le chaudronnier François Robert, le 20 juin 1779, il y a une armoire – comme désormais dans presque tous les intérieurs un peu aisés – et son épouse possédait un fichu de soie. Le total de l'inventaire s'élève à 2144 livres, et la valeur des objets en réserve à l'atelier atteint 868 livres. Parmi eux, de nombreux poêlons et chaudrons, pour une valeur de 223 livres qui représente le quart de la valeur du stock. Il y a aussi des passoires, des bassinoires, des cuillers à pot, des réchauds, des marmites, des chaudières, des cafetières et des flambeaux⁴¹.

Les potiers d'étain

Chez Catherine Godichon, la veuve du potier d'étain Rivet, l'inventaire atteint 473 livres en 1706. Elle possède trois tasses en argent d'une valeur de 9 livres, et une armoire atteste de l'aisance du couple au moment où le mari était en vie. L'inventaire de François de la Bussière, demeurant au marché Notre-Dame en 1755, atteint 2100 livres sans la valeur des outils, des produits bruts et des produits finis. Notre potier d'étain possède une montre à boîtier d'argent d'une valeur de 15 livres, une pendule et une armoire ; de la faïence figure parmi la vaisselle, et quinze livres dont nous ignorons les titres sont mentionnés. Dans la boutique, nous découvrons une chaudière, une balance et ses poids, des étaux, des marteaux et autres outils. Les moules servant à couler l'étain valent 1106 livres. Parmi les matériaux bruts, nous rencontrons 390 kg de plomb, cinq tonnes d'étain commun brut,



et 1080 kg d'étain fin, pour une valeur de 5424 livres. Les produits finis comprennent deux cent trente-six douzaines de cuillers et cent deux cuillers à potage ou ragoût. La valeur totale de la boutique dépasse les 10 000 livres.

Les orfèvres

Nous n'avons pas rencontré d'orfèvre en dehors d'Étampes, où nous les connaissons mal. Leur présence est attestée au XVIII^e siècle par les rôles de taille et quelques actes notariaux dont certains permettent d'affirmer qu'ils étaient des personnages aisés, mais un seul inventaire tardif est disponible. En 1702, André Hugo, orfèvre à Saint-Basile, vend onze hectares de terre à André de Vidal, le seigneur d'Ézerville, pour 1600 livres, puis il baille pour six ans 75 ares de pré au laboureur Pierre Godin, d'Étréchy, pour 8 livres annuelles en 1707. Le petit-fils, Jean, baille deux hectares de terre à Saint-Pierre au laboureur Mathurin Hubert, de Guignonville, pour six ans et 20 livres annuelles en 1773⁴². En 1738, François Rougemaille, de Notre-Dame, paie 5 livres de taille, autant qu'un serrurier ou un voiturier, mais les citadins aisés savent payer le moins de taille possible, aussi nous ne pouvons rien déduire de cette taille modeste. Neuf ans plus tard, il achète pour 275 livres dix hectares de bois et de labour à Guillerval, à la veuve du laboureur Molard, de Pussay⁴³. Ces quelques propriétés agricoles les placent au-dessus de neuf paysans sur dix et de la plupart des propriétaires fonciers ruraux ou citadins. Enfin, en octobre 1789, nous découvrons l'inventaire de l'orfèvre Énard, demeurant au marché Notre-Dame : le linge, les meubles et les vêtements sont estimés à 1397 livres, tandis que le matériel, les produits finis et les

dettes actives atteignent 3293 livres. Les dettes passives, en raison de la valeur des métaux précieux, s'élèvent à 2412 livres. Il s'agit d'un milieu aisé disposant de vaisselle de faïence et d'une table à jouer ; parmi les produits finis figurent des bijoux, des chaînes de montre, des gobelets et des timbales d'argent⁴⁴.

Les salariés et l'apprentissage

Les salariés apparaissent rarement dans les sources, car ils sont logés chez l'employeur, ne louent presque rien et achètent encore moins. Ce sont les registres paroissiaux qui nous fournissent le plus de renseignements sur la présence et le nombre de ces ouvriers, lors de quelques mariages et plus fréquemment de décès. Les données concernant les salaires dans le secteur étudié sont totalement absentes, et le seul repère utilisable provient des dots ainsi que des apports de veuves, lesquels sont rares. Or, nous ne pouvons tirer de conclusion du petit nombre de dots et apports de veuve fournis par les salariés dans ces corps de métiers. Quelques salariés intègrent le patronat par mariage. Parfois, une veuve épouse un salarié qualifié pour maintenir l'entreprise en activité. Ainsi, une veuve d'horloger étampois se marie au compagnon horloger Philippe Valette en 1784. L'année suivante, à Étampes, le compagnon menuisier Jean Gibier épouse Marie Madeleine Beljen, la fille de son employeur, tandis qu'en 1786 le compagnon menuisier dourdanais Jacques Guyot prend pour épouse Marguerite Poussepin, la fille d'un menuisier⁴⁵. En 1772, la veuve du maréchal étampois Legendre épouse son beau-frère Pierre, lui-même maréchal. L'entreprise reste en activité et n'est pas démembrée par héritage⁴⁶.

Les dots des salariés (toutes activités confondues)

Profession	1652-1699		1700-1715		1726-1752		1772-1785	
	m	N	m	N	m	N	m	N
salariés	215	30	525	2	267	91	387	59
écart-type	3,21				4,35		4,79	

Les dots des salariés des métiers du bois et du métal

Profession	1652-1699		1700-1715		1726-1752		1772-1785	
	m	N	m	N	m	N	m	N
métal	0	0	0	0	0	0	324	4
bois	0	0	525	2	266	6	450	6

Il existe des dynasties dans chaque corps de métiers, comme les taillandiers dourdanais Bougadier, mais selon toute apparence l'entreprise se transmet généralement à l'aîné. Les cadets apprennent dès lors un autre métier, comme le montre le dépouillement de centaines de contrats d'apprentissage. Le maître de métier s'engage à ne rien dissimuler de son savoir à l'apprenti ; il le loge, le nourrit et le blanchit. L'apprenti s'engage à obéir à son maître et à se comporter honnêtement. En cas de maladie, le temps perdu sera ajouté à la durée de l'apprentissage. Généralement, jusque vers 1675-80, les apprentis sont des enfants, puis ils sont âgés de 14 à 18 ans et sont alphabétisés, comme leur maître, sauf les boulangers, les cordonniers et les tisserands, du moins jusque vers 1730-40. Voici quelques exemples. En 1682, Alexandre Alain, un fils de laboureur âgé de 16 ans, devient apprenti pour deux ans chez le maréchal de Dourdan, Pierre Leloup, moyennant une indemnité de 30 livres. En 1762, c'est un petit-fils de cabaretier dourdanais qui apprend pendant trois ans le métier de serrurier, l'indemnité se montant à 65 livres⁴⁷. En 1774, le manouvrier Jacques Guyot place son fils de 13 ans pendant trois ans chez le menuisier Pierre Léger, pour une indemnité de 160 livres. Mais l'année suivante, Pierre Léger fait apprendre pendant deux ans le métier de barbier-perruquier à son fils âgé de 15 ans⁴⁸.

Terminons par un des rares cas où le fils poursuit la tradition familiale en embrassant la même profession que son père. En 1670, Pierre Durand, âgé de 20 ans, fils d'un menuisier étampois, commence un apprentissage de trois ans chez un menuisier de Pussay, moyennant une indemnité de 120 livres⁴⁹. Pour le passage des degrés qualificatifs, il n'est nul besoin de chef-d'œuvre. Il suffit de payer : la maîtrise de métier s'achète. Les registres de police des métiers étampois sont encombrés de demande de lettres de maîtrise à l'administration royale et des copies de ces lettres. Les maîtres sont toujours des fils de maîtres qui ont été formés au sein de la famille. Parfois, un maître retiré sans successeur ou sa veuve vend la maîtrise. La belle organisation corporative fondée sur la compétence que chacun croit connaître n'existe absolument pas.

Prix et marchés

Il est délicat de choisir les produits finis ou les matériaux bruts pour évaluer l'évolution des prix, d'une part faute de détails suffisants qui permettraient une comparaison fiable, d'autre part à cause de la rareté des inventaires. Nous avons retenu les tonneaux de 228 litres et les fers à cheval comme produits finis, ainsi que la livre d'étain commun en tant que matériau brut. La livre d'étain double en trente ans environ, puis s'élève encore vers 1750-1760, jusqu'à dépasser une livre par livre poids, puis la baisse de la demande – la vaisselle d'étain fin étant remplacée par des céramiques de qualité ou des céramiques communes pour l'étain commun – engendre une baisse de prix à la fin du siècle. Les fers à cheval valent 2 sous (ou un peu plus) tandis que le prix des tonneaux reste stable, soit aux alentours d'une livre.

Livre d'étain

1692	1727-28	1731-1733	1755	1771	1781
8 s.	15 s. 6 d.	15 s.	1 l. 5 s.	1 l.	13 s.

l. = livre ; s. = sou ; d. = denier. Une livre comprend 20 sous, et 1 sou 12 deniers.

Fers à cheval

1667	1675	1684	1767	1772
2 s. 10 d.	2 s. 6 d.	2 s.	2 s. 6 d.	2 s. 2 d.

Tonneaux de 228 litres

1667	1676	1696	1786
11 s.	17 s.	11-12 s.	11 s.

L'habitat, le linge et les vêtements

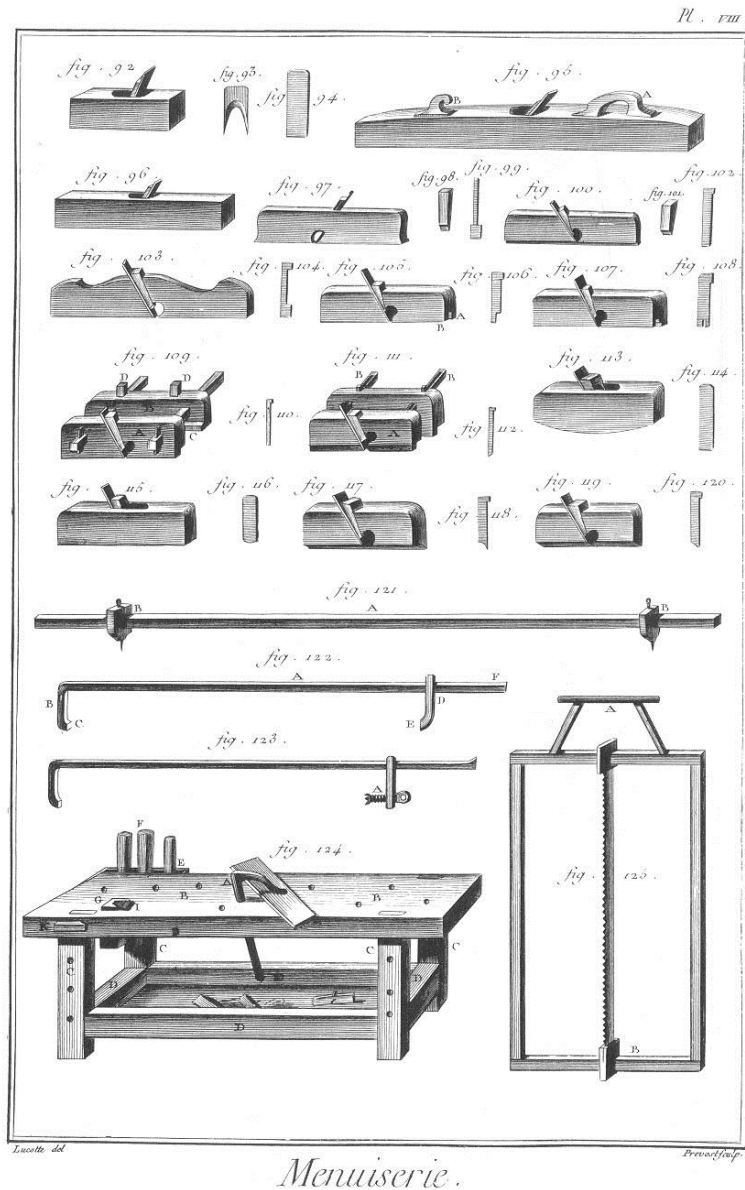
En 1744, le chaudronnier Gilles Lelièvre habite rue de la Savaterie. Une chambre prolonge la boutique et donne sur la cour, deux chambres à l'étage complètent le logis, le linge et les vêtements valent 125 livres. Onze ans plus tard, le potier d'étain François de la Bussière réside au marché Notre-Dame. Sa maison comprend une boutique, une cuisine et deux chambres en étage. Les vêtements et le linge atteignent une valeur de 225 livres. Nous trouvons vingt-cinq draps et vingt-deux nappes, cent deux serviettes, un habit de drap noir, un habit de drap noisette, un habit de pinchenat, une robe de chambre de molleton à fleurs, un gilet et six vestes de coton, une veste de lin, un chapeau, un manteau de drap bleu, huit paires de bas de laine, cinq bonnets de coton, trente-cinq chemises et quatorze cols. Vers le milieu du siècle, cela n'a rien d'extraordinaire dans les classes moyennes urbanisées⁵⁰.

En comparaison, voici le linge et les vêtements découverts en 1765 chez un vigneron de Saint-Chéron dont la modestie de l'inventaire (260 livres) correspond pourtant à une exploitation aux limites de la rentabilité. L'ensemble se compose de huit draps, sept vieilles chemises, trois serviettes, un justaucorps (vêtement démodé depuis des décennies) de drap bleu, un vieil habit, deux camisoles blanches, une paire de bas de laine, une paire de guêtres de toile, et un vieux chapeau⁵¹. À l'opposé, les vêtements de l'entrepreneur des ponts et chaussées Claude Bégon, mort à Dourdan en 1763, montrent l'écart séparant les artisans aisés des notables fortunés à l'échelle de la province⁵². Les vêtements comprennent un habit de drap noir, une veste de soie noire, un habit de drap, une veste rouge, une culotte de velours noire sur coton, un habit de camelot rouge, une veste de soie blanche à fleurs rouges, un habit et deux culottes de camelot, une veste à rayures rouges, un surtout de ratine pourpre, une culotte rouge, un manteau de drap écarlate, une robe de chambre de drap vert, un chapeau de castor à bords garnis de boutons d'or, trois vestes de coton, une mauvaise paire de gants, quatre bonnets de coton, cinquante-sept chemises, trois gilets de coton, cinq vieilles paires de bas de soie, seize paires de chaussettes de coton et de fil, six paires de chaussons de toile blanche, trente mouchoirs à carreaux, deux paires de souliers, et deux perruques. En outre, le défunt possédait une paire de boucles de souliers d'argent, des boucles de jarretières d'argent, une épée à garde d'argent, et une montre à répétition à boîtier d'argent garni d'un cordon d'argent. L'ensemble valait 450 livres.

L'immobilier, les propriétés agricoles, les commerçants et artisans paysans

Nous avons déjà vu que nos artisans sont des propriétaires fonciers. En 1638, le maréchal de Saint-Pierre baille au vigneron Germain Moulin une maison pour un loyer de 20 livres⁵³. Bien que les charrons, maréchaux, vanniers et très modestes sabotiers représentent les moins bien nantis des professions étudiées, ils sont pourtant souvent propriétaires ; du reste, dans toutes les professions nous rencontrons des propriétaires et des locataires. Nos artisans, même les plus prospères, sont généralement plus souvent preneurs que bailleurs, car ils n'hésitent pas à louer leur logis pour devenir locataire dans une habitation mieux située et plus conforme à l'exercice de leur profession.

Ainsi, le potier d'étain Debary baille pour cinq ans sa maison avec boutique du marché Notre-Dame à la veuve d'un boisselier pour 18 livres en 1691⁵⁴. En 1667, le menuisier Jean Pavard loue une maison comportant une boutique rue Saint-Antoine, pour six ans et un loyer de 40 livres. Le coutelier Anseau baille au cabaretier Rousseau une maison sise rue de la Juiverie et comprenant une chambre haute, une chambre basse, une cour et un petit jardin, le tout pour 8 livres 10 sous, pendant quatre ans en 1672⁵⁵. Marie Leclerc, veuve du charpentier Badeau, baille une maison comprenant deux corps de logis à Saint-Gilles, en 1688, pour 36 livres⁵⁶. La même année, le coutelier de Dourdan, Leprince, s'installe à Étampes et devient locataire d'une veuve de serrurier dans la paroisse Saint-Basile. En 1691 le maréchal dourdanais Claude Masson baille une maison à Robert Huguet, apprêteur en bas, pour trois ans et un loyer de 20 livres⁵⁷. Ces baux se rencontrent pendant tout le XVIII^e siècle. En 1729, Louis Dupuis, menuisier à Dourdan, baille au cordonnier Claude Girard une maison avec boutique près des halles pour un loyer de 30 livres. La même année, même Louise Guérin, la veuve d'un modeste vannier, baille une maison à un charretier de Saint-Cyr⁵⁸. Un peu plus tard, le potier d'étain de Dourdan, Jean Ruffié, baille au teinturier François Gasnier une maison et sa boutique rue de la Foulerie, pour un loyer de 167 livres. Entre 1747 et 1755, René Brichard possédait 2 maisons, l'une rue Saint-Mars et l'autre rue de la Basse Foulerie, louées respectivement 24 et 38 livres⁵⁹. Les artisans ruraux sont aussi propriétaires. Ainsi le menuisier Claude Canivet, de Morigny, qui baille pour un an et un loyer de 11 livres une maison de Morigny au charcutier Paul Douchy, en 1726⁶⁰. En 1754, le menuisier du Val-Saint-Germain, Pallaud, baille pour six ou neuf ans une maison au maréchal de Sainte-Mesme, Louis Boucher, pour 97 livres annuelles⁶¹. Le charpentier de Saint-Cyr-la-Rivière, Louis Luchot, baille une maison de Saclas comprenant deux chambres, pour 24 livres en 1760. Enfin, Jacques Brichard, un charpentier étampoise installé à Corbeil en 1787, baille pour 25 livres une petite maison de Saint-Gilles au vannier Sébastien Gastineau⁶².



En outre, les artisans louent des terres et des vignes, surtout à la campagne. Dès 1672, le charron Nicolas Coupechoux, de Saint-Martin, baille 7,5 hectares de terres au laboureur Pierre Hardy, pour 45 livres annuelles. En 1702, le maréchal dourdanais Jean Lucas est locataire de 2,5 hectares de terre. Il peut probablement les exploiter lui-même⁶³. En 1727, le serrurier de Saint-Basile, Charles Archambault, baille six hectares de labours au laboureur Cousteau, du Mesnil-Girault, pendant six ans et pour 650 kg de froment annuels. L'année suivante, Charles Levret, le maréchal de Champmotteux, est locataire de 4,5 hectares de terre⁶⁴. Lui aussi peut exploiter lui-même ses labours. Pour des propriétés plus vastes, c'est impossible. C'est ainsi qu'en 1737, deux beaux-frères (dont le menuisier François Beauvilliers) baillent 8,5 hectares de terre à Saint-Pierre (hameau de Guignonville), au laboureur Pierre Girard, pour un loyer en nature de 1100 kg de froment annuels. De même, le boisselier Cantien Archambault, de Saint-Martin, baille quatorze hectares de labour à Jean Bordier, laboureur de Saclas, pour 63 livres, en 1746⁶⁵. En 1767, en revanche, le maréchal dourdanais Claude Coignet loue 8,5 hectares de terre au Val Saint-Germain, pour une rente annuelle de 7 livres. Il ne peut vraisemblablement pas les mettre en valeur lui-même et doit les faire exploiter à façon. Le maréchal de Roinville, André Sédillot, a renoncé à exploiter 1,5 hectare de terre, et les baille pour 14 livres annuelles au vigneron Pierre Delage, en 1768⁶⁶. En 1783, le menuisier Leclerc, de la Ferté-Alais, baille six hectares de labour à Soisy-sur-École, au vigneron Toussaint Bathereau, de Videlles. Deux ans plus tard, le taillandier dourdanais Bougadier baille pour neuf ans 25 ares de luzerne au manouvrier Gaillard⁶⁷.

Jusqu'à la Révolution, les propriétés foncières évoluent. Après le siège, en 1653, le menuisier Jean Grandet achète à un boucher une maison à Saint-Basile pour 610 livres. En 1660, le boisselier Simon Rousseau, de Notre-Dame, achète un espace de logis, une grange et un jardin pour 80 livres⁶⁸. Puis, le maréchal dourdanais Charles Richard fait l'acquisition de 37 ares de vigne en 1679. Le vannier d'Ormoy, Jean Legendre, achète une maison et un hectare de terre en 1688⁶⁹. Ensuite, le maréchal de Saint-Martin, Nicolas Carnevilliers, achète deux hectares de terre et douze ares de vigne en 1693, pour 40 livres. Neuf ans plus tard, un maréchal dourdanais achète cinq hectares de terre à Sainte-Mesme, pour 320 livres, et la veuve du menuisier étampoïs Pierre Laumonnier fait l'acquisition de 5,5 hectares de terre, pour 1050 livres⁷⁰. Et cela continue : en 1700, le potier d'étain Jean Bernard achète une maison et un petit jardin à Saint-Pierre, pour 80 livres, et deux ans plus tard le maréchal Bernard Coquet achète à un autre maréchal 37 ares de vigne, pour 40 livres⁷¹.

Du côté de Dourdan, il en va de même. Le maréchal de Roinville achète une maison et deux hectares de terre à La Forêt-le-Roi, et le chaudronnier Antoine Bagné une maison en 1734⁷². En additionnant ces achats de vigne et de labours, il est possible de constituer des exploitations d'une dizaine d'hectares, rentables suivant les normes de l'époque. C'est ce que fait le charron de Saclas, Étienne Meslet, qui cumule les achats vers 1735-1740 : en 1737, il achète une mesure, 1,25 hectare de terre et 25 ares de pré et aunaie⁷³. Le menuisier de Lardy achète un ensemble plus vaste en 1744, une maison et cinq hectares de bois, le tout pour 1300 livres ; puis le boisselier Pierre Angot peut acquérir une maison de 230 livres dans la paroisse Notre-Dame en 1747⁷⁴. Profitant d'une succession, le chaudronnier étampoïs Jacques Angot s'octroie en 1751 deux maisons à Villesauvage, pour 700 livres, tandis que le charron de Pussay, Antoine Rouleau, fait de même pour 324 livres⁷⁵. Cela continue jusqu'à la Révolution. En 1787, Charles Ravet, charron à Saint-Martin, achète le quart d'une maison, pour 125 livres⁷⁶. Les artisans ne possèdent pas un patrimoine considérable, mais ils peuvent acquérir des biens qui échappent aux petites gens. Ils sont aussi vendeurs, ainsi le maréchal de Blandy, qui vend à un laboureur deux hectares de labours en 1783, pour 250 livres⁷⁷.

Les mariages, les capitaux de départ et les successions

En ville les mariages se font largement au sein du monde de l'échoppe et de la boutique. À la campagne, évidemment, la situation change : un tiers des mariages seulement unit des familles de commerçants et d'artisans, mais en nombre ce milieu est réduit. Un demi-siècle plus tard, la situation n'a guère changé en ville, mais les mariages unissant les commerçants et les artisans à

leurs salariés sont bien plus fréquents. De l'ordre de 1 % sous le règne de Louis XIV, ils atteignent des proportions importantes désormais, soit près de 30 % dans le milieu des artisans urbains, et aussi 14 % pour les mariages mixtes. Cette situation explique la baisse apparente du taux de nuptialité des artisans dans leur propre milieu. Chez les commerçants le phénomène est moins marqué, bien qu'il concerne 14 % des mariages urbains et 30 % des mariages mixtes, mais ceux-ci sont peu nombreux et ce n'est pas significatif. En revanche si les métiers sont considérés isolément, la situation change. Seulement 12,8 % des mariages unissent des filles et des fils de maréchaux, et 9,6 des familles de charrons ; ces métiers sont aussi bien urbains que ruraux. Un mariage sur cinq scelle l'union de deux familles de taillandiers, et près de 15 % l'union de familles de serruriers, alors que 12 % des familles de menuisiers et 10,5 % des familles de charpentiers s'unissent entre elles, ainsi que 4,5 % de celles des boisseliers et tourneurs sur bois. Les autres métiers ne fournissent aucun mariage endogame, malgré un total de 286 mariages étudiés d'après les contrats. Le préjugé qui veut que les mariages unissent généralement des représentants des mêmes professions est complètement faux au plan local, sauf pour les tanneurs et les corroyeurs. Ce qui compte ce n'est pas le métier, mais le niveau de fortune : à « richesse » comparable ou supposée telle, un mariage est toujours possible. Ce phénomène peut s'observer dès le XVI^e siècle, lorsque les minutiers notariaux sont conservés. La conservation des archives permettant l'étude d'une situation n'en est pas la cause et il faut envisager que cette exogamie professionnelle matrimoniale existe antérieurement.

Les mariages au sein du monde de l'artisanat et du commerce (1646-1699)

	Mariages de commerçants			Mariages d'artisans		
	N	n	%	N	n'	%
Urbains	83	65	78,3 %	147	101	68 %
Mixte : ville-campagne	28	13	46,4 %	45	19	42,2 %
Ruraux	23	8	34,7 %	36	10	27,7 %

N = nombre de mariages ; n = nombre de mariages entre commerçants et artisans ; n' = nombre de mariages entre artisans.

Les mariages au sein du monde de l'artisanat et du commerce (1750-1785)

	Mariages de commerçants			Mariages d'artisans		
	N	n	%	N	n'	%
Urbains	68	54	84,3 %	273	139	50,9 %
Mixte : ville-campagne	10	5	50 %	60	19	31,6 %
Ruraux	6	2	33,3 %	50	23	46 %

Les capitaux de départ (dots et apports de veuves) montrent des différences entre les métiers du métal et ceux du bois. La valeur des dots augmente chez les artisans du bois au début du XVIII^e siècle, alors qu'elle baisse de 17 % dans les métiers du métal. Comme c'est souvent le cas, elle diminue légèrement après la stabilisation de la livre en 1726, car la succession des dévaluations depuis la guerre de succession d'Espagne et l'expérience de Law ont fait perdre ses repères à la population. Un cheval de labour valait ainsi 50 livres à 8,33 g d'argent fin vers 1710 en moyenne, mais seulement 25 vers 1730. À la fin du siècle, dans les deux corps de métiers, les apports de départ ont augmenté respectivement de 47 et 22 %. Nous avons fourni les écarts-types uniquement pour les échantillons supérieurs à 30.

Les dots dans les métiers du métal

Profession	1646-1699		1700-1715		1726-1752		1772-1785	
	m	N	m	N	m	N	m	N
métal	575,6	42	480	18	428,6	37	630,5	35
écart-type	5,02				4,16		5,39	

Les dots dans les métiers du bois

Profession	1646-1699		1700-1715		1726-1752		1772-1785	
	m	N	m	N	m	N	m	N
bois	346	67	439	51	410	72	502	13
écart-type	4,25		4,74		6,38			

Nous avons déjà analysé, métier par métier, les valeurs des inventaires, et parfois d'un seul, les plus nombreux concernant les maréchaux et les charrons, qui sont présents à la ville comme dans les campagnes. Il y en a généralement un par village. Mais les maréchaux et les charrons se situent à la base de ces professions pour le niveau de fortune. Seuls les vanniers et les sabotiers sont plus modestes qu'eux. Au sommet se trouvent les orfèvres (par déduction, d'après leurs propriétés foncières) et les potiers d'étain (dont le patrimoine peut dépasser les 10 000 livres).

Conclusion

Les artisans du métal et du bois ne se situent pas tous au même niveau de fortune, les vanniers, les sabotiers et les scieurs de long se trouvant à la base. Au-dessus, nous rencontrons les maréchaux-ferrants, les charrons et les charpentiers. Les orfèvres et les potiers d'étain accèdent aux fortunes les plus importantes dans ces corps de métiers. Même les plus modestes sont souvent propriétaires. Certains parviennent à acquérir suffisamment de terres agricoles pour constituer des exploitations rentables d'une dizaine d'hectares. À la campagne, les maréchaux-ferrants mettent très fréquemment en valeur quelques arpents, mais les uns et les autres se tournent souvent vers le vignoble. Les artisans du bois semblent sensiblement plus à l'aise à la veille de la Révolution qu'au XVII^e siècle. Dans les métiers du fer, un léger enrichissement se manifeste, mais seulement après trois quarts de siècle de chute sensible du patrimoine, à partir de 1700. Si les faillites semblent relativement rares, l'âge venant et l'activité de l'entreprise cessant, nos artisans ou leurs veuves se trouvent assez fréquemment dans une situation financière délicate.

Michel MARTIN, Bernard BINVEL et Antonio BAEZA

LES MÉTIERS DU BÂTIMENT

Des chasseurs cueilleurs à l'an mille

Dans le chapitre précédent, nous avons évoqué l'apparition des premières constructions gallo-romaines vers la fin du 1^{er} siècle de notre ère, ainsi que la découverte d'outils de maçon et de charpentier abandonnés sur le chantier du *fanum* de Saclas. Mais ces spécialistes du bâtiment demeureront à jamais anonymes. Dès le courant du V^e siècle, l'arrivée des envahisseurs germaniques habitués aux maisons de terre et de bois, et la chute démographique, réduisent la demande et induisent une baisse sensible du nombre des spécialistes du bâtiment, comme de beaucoup d'autres corps de métier. Il faut attendre la fin des temps carolingiens et une reprise sensible de la démographie pour voir réapparaître les constructions de pierre, signalée par l'expression « la blanche robe d'église » de Raoul le Glabre. Dans les documents de la

première moitié du XI^e siècle, le rédacteur tient à préciser que certaines églises sont construites en pierre afin de montrer la mutation en cours et d'insister sur la fortune et le bon goût des investisseurs. À ce propos, signalons que des comiques prétendent avoir démontré que l'église d'Itteville remonte à 1011, d'après une date inscrite sur une poutre⁷⁸. En fait, il s'agit de 1702, mais la poutre a été renversée et – avec de la bonne volonté – on peut lire 1011, ce qui est aberrant, car en 1011 on utilisait les chiffres romains. L'église primitive est de toute façon plus ancienne, puisqu'elle est citée vers 1005 au travers de l'autel Saint-Germain, dans un acte du cartulaire de Notre-Dame de Paris⁷⁹. Mais les « érudits locaux » ignoraient l'existence de cet acte.

Les métiers pris en considération

Nous allons nous intéresser aux maçons au sens large, aux charpentiers, et à leurs fournisseurs chauxfourniers et tuiliers. Nous avons rencontré quelques couvreurs en chaume, mais ce milieu est très mal connu, bien que le chaume ait couvert de nombreux bâtiments ruraux jusqu'à une époque tardive. Pour éviter les incendies, ce type de couverture est presque absent des villes et bourgades depuis des siècles. Ce qui signifie que les spécialistes du chaume étaient aussi des ruraux, tout en permettant d'expliquer pourquoi ils apparaissent rarement dans les archives, car leur activité n'en faisait pas des personnages fortunés. Pendant le Moyen Âge, les charpentiers sont plus nombreux à la campagne : neuf pour les quinze rencontrés jusqu'au XVI^e siècle. Ensuite, la densité des spécialistes du bâtiment demeure supérieure à la campagne ; en 1738, les maçons représentent 0,7 % de la population active étampoise, mais 1,3 % des actifs ruraux⁸⁰.

De Robert le Pieux à Henri IV (XI^e - XVI^e siècle)

Si des preuves matérielles, souvent d'architecture religieuse (fondations de certaines églises ou la « crypte de Notre-Dame »), prouvent le renouveau des techniques de construction, les spécialistes demeurent anonymes, faute de documents. Les premiers maçons et charpentiers cités se rencontrent à Longpont vers 1100, puis à Sainville (28) en 1136⁸¹, donc hors de la région étudiée. En 1268 est mentionné le charpentier Benoît, lequel occupe une maison près de Saint-Basile, tandis que le carreleur André met en valeur des terres aux Bordes. Quelque temps plus tard, en 1300, Jehannot le tuilier exploite 25 ares de vigne près de Guinette⁸². Sautons un siècle : en 1406, le charpentier Jehan met en valeur une pièce de pré aux abords de l'église de Saint-Martin, alors que le carreleur Simon prend soin d'une pièce de vigne sur les coteaux de la paroisse⁸³. Après la reprise, nous découvrons en 1498 le maçon Bienjoué, qui a récemment replanté une pièce en vigne à l'ouest de Brières, tandis qu'un autre maçon, Jean Asselin, met en valeur 1,5 hectare de labours dans le même secteur⁸⁴. Pendant le XVI^e siècle, les métiers du bâtiment sont toujours représentés dans les censiers et terriers, mais les premiers minutiers notariaux conservés nous apportent peu de chose jusque vers 1600. En 1509 apparaissent quatre maçons : Antoine Bichon, Jean Asselin, et Gillet et Pierre Cholet. Ces derniers exploitent des labours et 25 ares de vigne entre la route de Dourdan et Brières.



À leurs côtés, nous découvrons le vitrier peintre Gillet Mercier, lequel profite du vin fourni par douze ares de vigne à l'ouest de Brières. Sa présence témoigne de la démocratisation du verre à vitre. Pendant le Moyen Âge, les ouvertures étaient fermées par des volets de bois ; pour obtenir de la lumière, on utilisait des vessies d'animaux et plus tard du papier huilé. La même année, le tailleur de pierres Marsault Pillault fait son apparition, à propos de 50 ares de labours auparavant en vigne et un jardin derrière sa maison, le tout au voisinage de Guinette⁸⁵. Les comptes complets de la paroisse Notre-Dame récemment édités par Bernard Gineste évoquent pour 1514 un certain nombre de représentants de ces métiers du bâtiment, ainsi que le règlement de nombreux marchés et le prix de matériaux. Nous découvrons ainsi le maçon Michau Gorry et son collègue, le petit Thanny, le charpentier Michel du Hault, le peintre et verrier Jean Le Fèvre, le plâtrier Antoine Portas, le charpentier Alain Texier, les chauxfourniers Martin le Large et Bertrand Patau, les carriers Jean Tiremont et Jaquet Millot, ainsi que les tailleurs de pierre Guillaume Charles, Jean Bergerat et Nicolas le Vieux⁸⁶. Nous retrouvons cette profession en 1574, avec Toussaint Chastinié, qui met en valeur 25 ares de vigne à la porte-Dorée⁸⁷. En 1516, le maçon en plâtre Jean Lefèvre possède un jardin rue de la Plâtrerie⁸⁸. Désormais, les mentions de professions se font plus précises : « maçons en gros mur, maçon en plâtre, maçons en plâtre et couvreur », et couvreurs. Dans la vallée de l'Essonne, nous rencontrons même des maçons en terre, spécialisés dans l'élévation de murs en mortier de terre. Signalons également le maçon Marc Moreau, propriétaire d'une maison couverte de tuiles et de dépendances couvertes en chaume, sises grande rue Saint-Martin, en 1549⁸⁹. Puis, en 1583, dans un nouveau terrier de Valnay, sont évoqués le maçon Jean Grenier et un charpentier⁹⁰.

Du règne de Henri IV à la Révolution

Dès à présent, les dots, les inventaires après décès et les marchés d'ouvrage vont nous permettre de mieux cerner l'activité et le niveau de fortune des artisans et de quelques salariés du bâtiment, mais jusqu'en 1634 nous sommes mieux renseignés par les censiers et terriers. Il devient aussi possible de traiter séparément les différentes branches parmi les métiers du bâtiment.

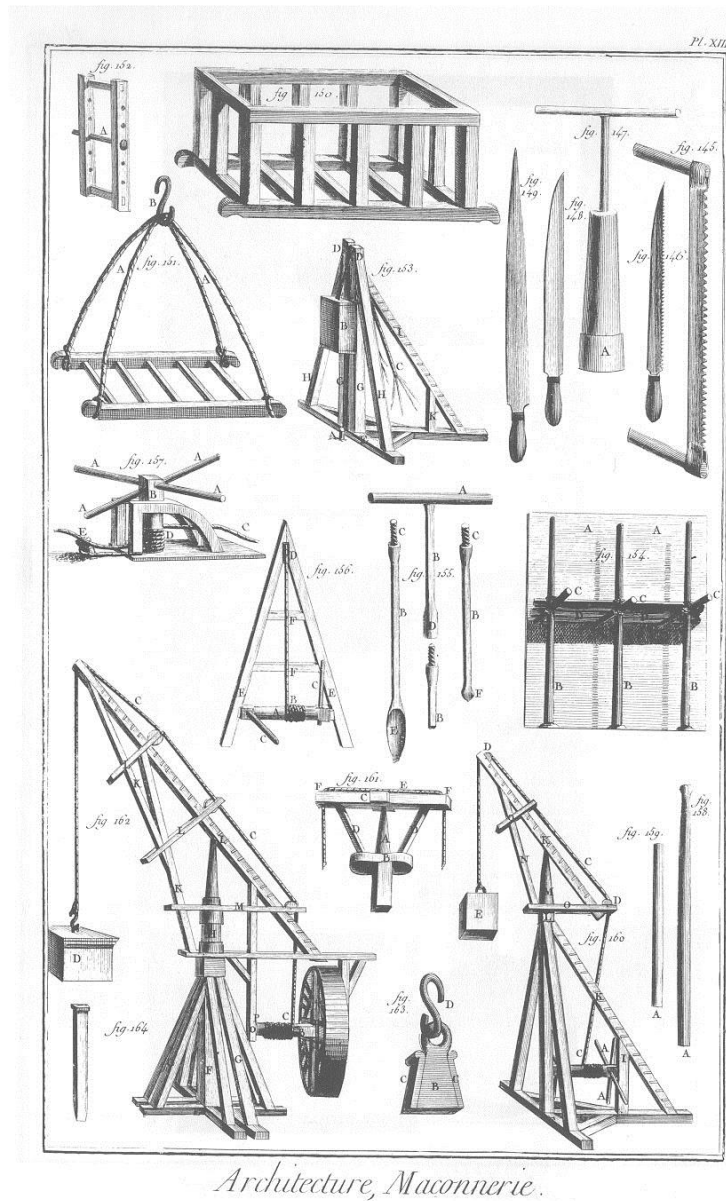
Les maçons

En 1601 existent les maçons Philippe Plisson – lequel est censitaire pour quelques lopins à Saint-Pierre – et Benoist Cocheteau, lui aussi censitaire pour quelques lopins. L'année suivante, ce dernier réapparaît pour le cens de douze ares de vigne à Étampes⁹¹. En 1634, la veuve du maçon Bannouard possède un hectare de labours à Saint-Pierre⁹². Les maçons, comme

auparavant, et aussi comme de nombreux artisans et commerçants modestes, possèdent des terres agricoles, qu'ils mettent en valeur eux-mêmes ou mettent en location. Pour les vignes, il semble préférable de les faire cultiver à façon par un vigneron.

Quelques inventaires après décès sont disponibles, mais ils nous renseignent mal sur l'outillage, car le matériel et les matériaux se trouvent sur des chantiers extérieurs. En 1696, chez le maçon dourdanais Lamarre, le matériel est restreint : un cuvier, un seau, deux marteaux et deux truelles. En 1761, l'inventaire du maçon-couvreur Alexis Gauret, de Dourdan, nous fournit une vue plus complète du matériel professionnel : trois tamis à plâtre, huit échelles, dix auges, deux pelles, deux râtaux, un seau, des cordages et cinq règles (pour une valeur de 2 livres 10 sols⁹³), deux poinçons de chaux (valant 3 livres), deux cents carreaux et cinquante tuiles. Treize ans plus tard, chez le maçon Daubroche, à Dourdan, le matériel est également détaillé en partie : cent bottes de lattes, cinq poinçons (tonneau de 230 l) de ciment, deux poinçons de chaux, quatre mille bardeaux, vingt-cinq sacs de toile vides (pour le plâtre) et soixante pièces de charpente, alors que les outils comprennent quinze échelles, cent cordages, vingt auges, six volets (pour le transport du mortier), quatre marteaux, deux truelles, deux couperets, quatre pioches et deux truelles⁹⁴.

En 1696, à la mort de sa femme, François Lamare est à la tête de 161 livres, mais possède sa maison d'une valeur de 126 livres à l'achat. L'ameublement et la vaisselle sont restreints : un dressoir, quatre chaises, deux tables, un escabeau, un grand coffre, et de la vaisselle en étain d'une valeur de 12 livres. Il n'y a pas d'armoire, meuble moderne à l'époque. Les vêtements de la défunte sont en nombre limité : deux jupes, trois corps de jupe et quelques chemises. Qui plus est, l'inventaire mentionne six draps, deux nappes et deux serviettes. Les vêtements de l'époux ne sont pas pris en compte. En 1737, à Richarville, l'inventaire du maçon Canaux n'est pas plus reluisant : il atteint 102 livres et signale une vache. Pour la plupart, les inventaires stagnent entre 100 et 300 livres. L'inventaire de Claude Delage, maçon rue de la basse Foulerie, à Dourdan, sort de l'ordinaire, avec une valeur de 2670 livres en 1748, à la mort de son épouse⁹⁵. Les vêtements et les bijoux de la défunte mettent en évidence l'aisance déjà appréciable du couple : sept chemises, une robe de chambre, un casaquin rayé rouge et blanc, un second casaquin, un tablier de droguet, un tablier de toile à carreaux rouges et blancs, une jupe de coton blanche, une paire de bas de coton, une paire de souliers, une paire de pantoufles, trois coiffes de toile garnies de dentelle, une boucle de ceinture et de soulier en argent, et une croix d'or. Les coffres sont absents : ils sont remplacés par des armoires. En 1761, l'inventaire d'Alexis Gauret atteint 942 livres, et les armoires sont présentes. Enfin, en 1774, l'inventaire du maçon Daubroche présente une valeur de 3233 livres ; il mentionne un ameublement (commode et armoire) et des vêtements convenables pour l'époque. L'inventaire étampois le plus élevé atteint



seulement 530 livres, à la mort de Jean-Étienne Joly, en 1786. À Guigneville, celui d'Étienne Chazelle s'élève péniblement à 177 livres en 1748⁹⁶.

Mais les maçons possèdent toujours des biens immobiliers d'une certaine valeur. Nous l'avons déjà vu. En 1672, Philippe Viron possède au moins une maison pourvue d'une chambre basse à feu et d'une cour avec diverses dépendances, rue de la Groissonnerie, et 62 ares de terre à Étampes. Toutefois, parmi les maçons que nous avons rencontrés, le dourdanais Jean Claude Delage est le mieux pourvu. En 1755, il possède, à la Forêt-Roi, une maison, une grange et douze hectares de terre, soit une exploitation rentable suivant les normes de l'époque⁹⁷. L'ensemble est loué pour 124 livres. Nous avons vu un peu plus haut, à propos des métiers du bois et du fer, qu'en certaines circonstances les professionnels préfèrent louer le logis dont ils sont propriétaires, ceci pour être locataires dans une maison plus confortable, mieux située ou plus conforme aux impératifs de leur métier. Il en est de même pour les métiers du bâtiment, où certains n'hésitent pas à y mettre le prix, signe d'une aisance relative. Ainsi Guillaume Babin, maçon en plâtre de Saint-Basile, qui baille au maçon Antoine Morize une maison rue Saint-Jacques, à Saint-Basile, pour 65 livres. L'on vend et l'on achète aussi dans la profession. Parfois, il s'agit de lopins, comme les douze ares de labour achetés par le maçon André Gache, à Guillerval, en 1726. Et la même année, Jean Marceau achète pour 243 livres une maison à Morigny. En 1736, Jean Gallardon réalise l'achat le plus conséquent qui ait été enregistré : 540 livres pour la moitié d'une maison et 75 ares de terres appartenant à sa belle-mère, à Dourdan⁹⁸. Nous analyserons plus loin les marchés d'ouvrage réalisés par des maçons avec l'ensemble des marchés passés par les différents spécialistes du bâtiment.

Les maçons en plâtre

Le premier inventaire après décès rencontré remonte seulement à 1730. À la mort de Françoise Laumonnier, épouse de Nicolas Richard, de Saint-Basile, il atteint 371 livres ; le passif est important, mais notre maçon en plâtre possède une maison rue Saint-Jacques, une seconde rue du Tripot, probablement quelques terres, et 38 ares de vigne qui ont fourni au moins seize hectolitres de vin conservé en cave : il n'est nullement en faillite. L'inventaire fait état d'une armoire et de vaisselle de faïence. Parmi le matériel professionnel figurent sept échelles. Les matériaux sont représentés par quarante-deux sacs de plâtre, des tuiles, 4,6 hectolitres de chaux (conservée en deux tonneaux), vingt pannes ou solives de chêne, vingt planches et d'autres pièces de bois. En 1783, un autre inventaire atteint seulement 54 livres. Ce maçon en plâtre de Saint-Basile semble s'être retiré des affaires⁹⁹. Quatre ans plus tôt, l'inventaire d'Aubin Girard, du Petit-Saint-Mars, n'est pas misérable, avec un montant de 398 livres¹⁰⁰, mais son fils et homonyme, maçon en plâtre de Saint-Martin, renonce à la succession qui se révèle « plus onéreuse que rentable »¹⁰¹. Le père disposait de terres et de prés, et nourrissait une vache.

Pierre Vayne (lecture non assurée), « maître maçon en plâtre », ajoute à ses compétences le qualificatif de couvreur en tuiles. En 1634, il possède quinze ares de labour à Saint-Pierre¹⁰². Nous sommes certains que tous ne possèdent pas que des lopins, car en 1667, Noël Huguet, de Saint-Martin, détient ainsi 2,75 hectares de terres à Boissy-la-Rivière et une petite maison à Saint-Martin comprenant une chambre basse à feu et des dépendances¹⁰³. Cette maison est louée pour 20 livres, et les terres pour un loyer en nature qui lui rapporte annuellement six hectolitres de méteil (mélange de froment et de seigle). Son fils loue 2,5 hectares à la Vallée Colin en 1688, puis 6,25 hectares à Ormoy en 1690, pour un loyer toujours en nature¹⁰⁴. En 1737 est mentionné Guillaume Babin, dont la maison rue Saint-Jacques est louée 65 livres ; puis, parmi les propriétaires conséquents, Louis Duchesne, qui possède en 1760 une maison pourvue de deux chambres à Saint-Basile, et surtout Jean Châtelain, qui baille moyennant 216 livres une maison sise rue Saint-Jacques, dans la même paroisse, en 1787. Cette habitation comprend cinq chambres et des dépendances assez vastes pour abriter les voitures de roulage et les chevaux du voiturier Jean Decorps, le locataire¹⁰⁵. Si les achats effectués par les maçons en plâtre ne présentent aucun caractère exceptionnel, en 1737, Nicolas Richard vend pour 756 livres, à Nicolas Capron, marchand de Notre-Dame, une maison assez vaste située rue Saint-Jacques, à Saint-Gilles¹⁰⁶.

Les charpentiers

Nous renvoyons à l'article précédent.

Les peintres, tuiliers, chauxfourniers, carriers et fendeurs de grès

Nous rencontrons rarement ces activités qui comprennent un nombre réduit de représentants. La documentation est très inégale et nous disposons surtout de contrats de mariage, les actes de succession étant particulièrement rares. Les vitriers peintres sont connus par quelques marchés d'ouvrage et par un inventaire. Chez Antoine Corroy, vitrier à Dourdan en 1774, nous trouvons une bibliothèque contenant seize vieux livres de dévotion. Une armoire et une commode sont aussi présentes. Les matériaux comprennent cinq paquets de fils de fer, 100 kg de plomb en verge, de l'étain, neuf plaques de verre plat, vingt-quatre feuilles de verre, 100 kg d'ocre rouge, 100 kg de blanc d'Espagne, et de la céruse. Six pinceaux et deux brosses représentent le matériel. La valeur totale atteint 2189 livres¹⁰⁷.

Une partie des matériaux utilisés est élaborée sur place. Les producteurs ne sont pas excessivement nombreux. Les fendeurs ou piqueurs de grès fournissent le plus de données. En fouille, nous avons découvert des pavages en grès remontant au XII^e siècle. Dès le début du XVII^e siècle, les grès du versant nord du plateau font l'objet d'une exploitation active depuis Boissy-sous-Yon jusqu'à Lardy¹⁰⁸. Mais, plus au sud, le grès n'a apparemment pas été exploité intensément avant le courant du XVII^e siècle. Le bureau du pavé d'Étréchy n'est pas cité avant 1686. À cette époque, l'administration contraint les voituriers de passage sur la route vers le nord de laisser au bureau un écu de 3 livres, pour les obliger à revenir à vide par le même chemin et à charger des pavés, moyennant quoi ils récupéreront leur écu. Cette décision provoque une émeute au bureau¹⁰⁹. En 1686, le laboureur du Coudray-sur-Seine baille cinq ares de vigne pour 15 livres au fendeur de grès François Bocquet, de Cerny. Ensuite, les actes se multiplient pour Étréchy. Le vigneron Nicolas Boucher baille six ares de vigne et dix ares de labours au carrier François Rimaille, en 1702. En 1708, Étienne Gomble vend au maréchal-ferrant de Samoreau (77) une grange située au cœur de la concentration des grès de Fontainebleau. Il s'est vraisemblablement installé à Étréchy en étant originaire de la région bellifontaine. Les mentions continuent régulièrement par la suite, alors qu'auparavant nous n'en trouvons guère, indice probable d'un développement tardif de l'exploitation moderne des grès locaux, comme l'arrivée du spécialiste François Rimaille ou celle d'un carrier limousin et sa famille à Notre-Dame en 1726, dont les registres paroissiaux précisent qu'ils résident depuis peu dans le

quartier. En 1738, il y avait quatre carriers à Étréchy et un à Auvers Saint-Georges¹¹⁰. En 1787, le carrier Lazare Godin vend pour 180 livres un jardin au boulanger d'Étréchy, Adrien Gendre. Aux environs de Dourdan, les fendeurs de grès apparaissent à la même époque, et en 1684, à Sainte-Mesme, l'un d'entre eux achète moyennant 120 livres une maison qui comprend deux pièces habitables¹¹¹.

Sauf à l'époque gallo-romaine, le calcaire ne semble pas non plus avoir été exploité de façon régulière dans la microrégion : pour les « menues pierres », le ramassage des pierres dans les champs peut avoir été suffisant. Les tuileries n'appartiennent pas aux tuiliers : elles sont louées. En 1670, Jacques de Labarre, seigneur de Grolieu, à Allainville, baille pour 50 livres la tuilerie au tuilier du Plessis-Saint-Benoist. Pierre Girault, un officier des Eaux et Forêt dourdanais, baille au meunier tuilier Pierre Legoux la tuilerie du Potelet, à Dourdan, en 1755, pour 35 livres¹¹². Exclusivement tuiliers, ces derniers le sont rarement, par exemple le tuilier du Plessis-Saint-Benoist, Jacques Mangeant, qui en 1742 loue vingt hectares de terre à Mérobert, et est aussi laboureur. En 1747, la tuilerie des Labarre, à Allainville, est louée avec seize hectares de terre, pour 222 livres¹¹³. Les chauxfourniers sont plus mal représentés. En 1686, Claude Thoreau, chauxfournier à la Ferté-Alais, baille à rente trente ares de terre et vigne au receveur du domaine de la Ferté-Alais. Près d'un siècle plus tard, en 1776, le cordonnier Jean Bernard, de Chamarande, baille un hectare de terre et vigne à Saint-Martin, au chauxfournier Louis Dabouvard¹¹⁴. Il avait épousé Marianne Berchère en 1772. Neuf ans plus tard, cette dernière est veuve avec un enfant ; elle épouse en secondes noces le charretier Jacques Buisson. Elle avait apporté 540 livres de dot au chauxfournier, mais la valeur de la moitié de la succession s'élève à 270 livres en 1781¹¹⁵. Le couple ne s'était pas enrichi. Terminons par un autre fournisseur rencontré une seule fois : en 1711, le fendeur de lattes Pierre Gosselet loue une chambre basse à Dourdan, pour 12 livres¹¹⁶. Si les pavés sont expédiés sur les chantiers de la route de Paris à Orléans, les tuiles et la chaux sont utilisées localement. Nous n'avons trouvé aucun indice d'expédition lointaine.

Les travaux et les marchés d'ouvrage

Les comptes de Notre-Dame pour 1514 fournissent de nombreux exemples qui sont loin de relever totalement de notre étude. Par conséquent, nous sélectionnons quelques cas : 136 livres au tailleur de pierre Marsault Lenoir, pour trois piliers autour la chapelle du sépulcre ; 63 livres aux carriers Jehan Tiremont et Jaquet Millot, pour la fourniture des matériaux ; au charpentier Alain Texier, pour le remplacement de chevrons au clocher de plomb, 16 livres 4 sols. La couverture en tuiles des halles de Méréville constitue le premier ouvrage d'importance (douze mille tuiles à remplacer) pour lequel nous disposons d'un prix : 56 livres 8 sols, en 1605. Lorsque, soixante ans plus tard, Gilles Houlier fait changer la couverture de sa maison du faubourg Évezard, il lui en coûte 17 livres¹¹⁷. Puisqu'il faut faire des réparations au presbytère de Chamarande en 1674, et en particulier

dans la charpente, on profite du chantier pour traiter la couverture. Les charpentiers et les couvreurs doivent changer une panne, remplacer l'équivalent de trente bottes de lattes, et poser trois mille tuiles, ceci pour un coût de 103 livres. En 1664, à Dourdan, la construction d'une maison neuve comprenant une chambre haute et une chambre basse revient à 400 livres. Six ans plus tard, le même artisan, Mathurin Poussard, s'engage à construire une maison, probablement moins soignée, et à réparer une grange pour l'huissier Louvet, moyennant une somme de 55 livres. La même année, il s'engage à réparer une charpente chez le marchand Deslande, pour 60 livres¹¹⁸. L'abattage d'une cheminée et sa reconstruction chez le berger Fessou, cette fois par le maçon Mathieu Delavigne, revient à 55 livres en 1685¹¹⁹. Les réparations de la toiture du Bourgneuf par le couvreur en tuiles et ardoise Martin Marceau, en 1703, coûtent 480 livres. La réparation des deux pignons d'une tuilerie par le maçon Dourdanais Claude Delage se chiffre à 613 livres en 1750¹²⁰. Enfin, la municipalité étampoise paie 1904 livres à Martin et François Chanton, pour la réparation de 250 mètres de rempart en 1773. Les frères Chanton effectuent encore, pour 1270 livres, des travaux aux environs de la porte Saint-Jacques, en 1774¹²¹. Prenons deux exemples ruraux. En 1781, le fruitier Nicolas Petit, de Roinvilliers, veut faire construire un bâtiment couvert de chaume de neuf mètres de long sur quatre de large : il fournit les matériaux et s'adresse au maçon Étienne Beaupère. Ce dernier doit aménager une chambre basse à feu de quatre mètres sur cinq (avec sa cheminée) : elle sera surmontée d'un grenier et jouxtera une petite grange de cinq mètres sur quatre. Les travaux coûteront 102 livres. En 1787, le bourgeois étampois Adrien Allais fait creuser un puits à Villesauvage, par un maçon de Lethuin, pour 660 livres¹²². Des expertises ont lieu par décision de justice et fournissent des estimations de travaux qui sont ou ne sont pas exécutés. Ainsi, d'importants travaux sont indispensables au château de la Grange (transformé en bâtiments agricoles), à Villeconin, en 1723. Le total en maçonnerie, charpente, couverture et menuiserie, atteint environ 2200 livres. En 1783, rien ou presque n'a été fait et l'ensemble est proche de la ruine¹²³.

Prix de la chaux et du millier de tuiles

	1514	1685	1730	1747	1774	1781
poinçon de chaux (228 litres)	18 s. 1 d.		2 l. 19 s. 3 d.			
millier de tuiles	3 l. 12 s. 6 d.	3 l. 5 s.		9 l. 9 s.		
livre de plomb pour vitrage	2 s.				1 s. 6 d.	3 s.

l. = livre ; s. = sou ; d. = denier

Généralement, les inventaires comme les marchés d'ouvrages fournissent des prix globaux réunissant plusieurs types de matériaux, et il est difficile de suivre l'évolution des prix, sauf pour la chaux. Parfois, des accidents surviennent : en 1653, les registres paroissiaux de Saint-Martin nous apprennent le décès de deux Marchois¹²⁴, écrasés par de la terre en creusant un trou. Puis, un plâtrier de Dourdan se tue en tombant d'un bâtiment, à Saint-Basile, en 1732. Par ailleurs, les spécialistes du bâtiment ont parfois du mal à se faire payer, comme Jean Robert, au Chesnaie. S'il a approfondi le puits du hameau en 1746, pour 54 livres, et en a touché 26, Louis Portehaut, Pierre Gibier, Louise Hélie et Pierre Buisson tardent à compléter le paiement. Il y a aussi des malfaçons. Ainsi, un maçon de Saint-Martin, ivrogne notoire et dont nous taisons le nom par mansuétude, monte un mur en zigzag, à l'aplomb incertain, en 1776¹²⁵. Le client porte plainte, deux experts confirment la malfaçon, et l'amateur de la dive bouteille doit démolir le mur à ses frais, tout en remboursant le client. Mais ces faits semblent rares.

Les maçons limousins

Des saisonniers redoutablement efficaces concurrencent les artisans locaux. Régulièrement, des maçons polyvalents viennent du pays de Limoges, de la Marche et du Poitou, pour travailler à Paris et en Île-de-France. Ils s'attaquent à des travaux d'envergure. Par exemple, après la guerre de Cent Ans, les murailles d'Étréchy – qui sont à terre¹²⁶ – sont rebâties seulement en 1544, par des maçons limousins¹²⁷. En 1615, Léonard Marchand, et d'autres maçons limousins, curent les fossés de Méréville et maçonnent la porte de la Madeleine, pour 65 livres¹²⁸. En 1668, le notaire François Martin passe un marché de 94 livres pour sa maison de Morigny, avec Léonard Marsault, maçon du pays du Poitou, logé chez un boulanger de Notre-Dame ; en 1688, un maçon marchois effectue des travaux de couverture à Puiset-le-Marais, pour 28 livres¹²⁹. S'ils trouvent de l'embauche pour un travail satisfaisant, ces derniers n'hésitent pas. Ainsi, nous rencontrons un maçon limousin moissonneur à Erceville (45), en 1710. Certains se marient sur place, comme Jean Gamet, qui épouse en 1628 Perrine Alain, la fille d'un tailleur d'habits de Méréville¹³⁰. Les maçons limousins représentent la source d'immigration masculine la plus importante de la région. Le maçon fertois Chazelle, que nous avons déjà rencontré en 1748, était d'origine limousine.

Les registres paroissiaux témoignent du mariage local de ces Limousins, mais aussi de leur décès en route. Pour ne parler que de Saint-Gilles, plus de dix Limousins, Marchois et Poitevins sont inhumés dans la paroisse entre 1653 et la Révolution. Parfois, le décès intervient dans une hôtellerie. Tous ne sont pas maçons : en 1688, nous rencontrons un garçon paveur, en 1706 un garçon papetier, et en 1715 un sabotier. Ces maçons portent souvent les prénoms Léonard, Martial et Sylvain, non répertoriés

localement pendant le Moyen Âge, mais qui pénètrent peu à peu l'onomastique régionale, suite à la fixation des Limousins en Île-de-France.

Les salariés et l'apprentissage

L'embauche, par un maçon de Guignonville (hameau de Saint-Pierre), d'un manouvrier de Méréville – pour 6 mois (du 25 juin 1662 à Noël), à raison de 31 livres, du logement et de la nourriture –, constitue le témoignage le plus ancien découvert concernant le salariat du bâtiment. Un ouvrier tuilier perçoit 10 sous par jour ouvrable en 1685, de l'ordre de 130 livres annuelles s'il ne chôme pas¹³¹. Par la suite, nous n'avons pas mis à jour de renseignements à propos des salaires. Quelques dots permettent de situer cependant les possibilités financières des salariés du bâtiment. Quatorze femmes de salariés apportent à leur mari une dot valant en moyenne 183 livres ; et deux salariés épousent une fille d'artisan, comme le garçon maçon Augustin Pommeret, qui épouse en 1784 Marie-Madeleine Boucher, dotée de 918 livres. Mais le père de l'époux est lui-même artisan et laissera probablement l'affaire à son fils, ce qui change les données¹³². Comme pour les métiers du métal étudiés plus haut, les salariés apparaissent rarement dans les sources, étant eux aussi logés chez l'employeur, ne louant que rarement et n'achetant presque jamais. Ce sont les registres paroissiaux qui nous offrent le plus de renseignements sur la présence et le nombre de ces ouvriers, ainsi lors de quelques mariages et plus régulièrement de décès. En 1729, un maçon limousin meurt par exemple chez son employeur, le maçon Pierre Colly, de Saint-Martin.

Il existe des dynasties dans chaque corps de métiers, mais apparemment l'entreprise se transmet le plus souvent à l'aîné et les cadets apprennent un autre métier ; c'est ce que nous montre le dépouillement de centaines de contrats d'apprentissage. Michau Barraud, fils de marchand, entre en apprentissage de maçon en 1660 chez François Richard. La durée de la formation dure trois ans et l'indemnité versée au maître d'apprentissage s'élève à 15 livres. Dix ans plus tard, Mathurin Delanoue, âgé de 18 ans et fils de couvreur en tuiles et maçon, devient apprenti pour deux ans chez le couvreur en tuiles et maçon étampois Martin Moreau¹³³. Mais, à l'inverse, la même année, le maçon de Gommerville, Pierre Martin, place son fils âgé de 15 ans chez le boisselier de Saint-Basile, Claude Couteu, pour deux ans et une indemnité de 15 livres.

La fortune des artisans du bâtiment

Nous avons déjà mentionné le fait que les dots comme les inventaires après décès placent les artisans locaux du bâtiment au bas de l'échelle du monde des artisans et commerçants. Les dots les plus importantes atteignent 20 000 livres dans ce milieu et de rares successions parviennent à 50 000 livres. Dans ce corps de métiers, nous en restons bien loin. L'évolution se conforme à l'évolution régionale. Nous enregistrons une progression des dots après 1700, une baisse liée à une appréciation faussée de la valeur des biens après l'expérience de Law (et la stabilisation monétaire de 1726), et une hausse sensible à la fin de l'Ancien Régime. Les dots de presque tous les corps de métiers augmentent après 1700, montrant que la crise induite par le siège de 1652 est surmontée : contrairement aux lamentations officielles plus d'un siècle après le siège, celui-ci n'a pas définitivement ruiné la ville. En revanche, les dots des marchands dont la nature du négoce n'est pas précisée sont en baisse vertigineuse. Des commerçants ruraux modestes sont nombreux parmi ces derniers, et comme les paysans ils souffrent du poids fiscal sous Louis XIV et s'appauvrissent, mais leur situation s'améliore ensuite. Or, c'est aussi parmi les marchands citadins que nous rencontrons avant 1730 les plus grosses dots.

L'ampleur et la variété des activités de ces négociants fortunés les empêchent de se définir une spécialité. À Dourdan, nous trouvons chez eux de la soie brute et des bas de soie, mais aussi bien d'autres produits. Comme les magistrats, ils ont profité de la ruine de la petite noblesse rurale au XVII^e siècle et ont arrondi leurs propriétés foncières à moindre coût. Mais il n'y a plus de biens nobles à vendre à vil prix au siècle suivant et ces fortunes stagnent. N'ayant plus la perspective rapprochée de s'enrichir à peu de frais, ils grognent et révisent à la baisse les dots de leurs filles, provoquant une chute de la valeur des dots en milieu urbain.

Les dots dans les métiers du bâtiment

Profession	1646-1699		1700-1715		1726-1752		1772-1787	
	m	N	m	N	m	N	m	N
total	205,4	66	389,1	31	373	49	484,5	30
écart-type	2,31		3,49		3,72		5,69	

m = moyenne ; N = nombre

Ensemble des dots des artisans et commerçants

Profession	1646-1699		1700-1715		1726-1752		1772-1785	
artisanat et commerce*	356	181	403	91	413	146	507	83
artisanat et commerce**	893	335	725	164	795	274	627	154

Ruraux* ; citadins **

Les baux et les ventes par spécialités professionnelles

	maçons		plâtriers		charpentiers	
	bailleurs	preneurs	bailleurs	preneurs	bailleurs	preneurs
1650-1699	3	3	4	1	2	3
1700-1740	4	3	1	0	4	4
1741-1789	18	20	3	3	6	6
Total	25	26	8	4	12	13

	maçons		plâtriers		charpentiers	
	vendeurs	acheteurs	vendeurs	acheteurs	vendeurs	acheteurs
1650-1699	5	2	1	0	1	3
1700-1740	5	6	1	1	6	3
1741-1789	10	7	1	1	0	5
Total	20	15	3	2	7	11

Les ventes et les baux nous apprennent peu de choses, car avant 1741 les échantillons sont trop réduits. Les spécialistes du bâtiment sont un peu plus souvent bailleurs que preneurs. Ils vendent un peu plus souvent qu'ils n'achètent, mais de façon peu marquée. S'ils sont de petits crédits-rentiers, ils contractent aussi de faibles emprunts sous forme de rentes. En tenant compte de la hausse des prix, leurs revenus ne semblent guère s'accroître. Leurs propriétés semblent également stagner jusqu'à la Révolution.

NOTES

¹ L.R. VIAN, *Histoire du village de Saint-Chéron*, Évreux, Hérissé, 1874, 3 t.

² M. MARTIN/A. BAEZA, « La Viticulture autour de Dourdan de 1650 à la Révolution », *Bull. Société historique de Dourdan et du Hurepoix* (désormais *SHDH*), n° 60, 2011, p. 15-39.

³ A. MARION, *Le Cartulaire du prieuré de Longpont de l'ordre de Cluny au diocèse de Paris*, Lyon, Perrin, 1879, p. 79, 105, 114, 138, 160 et 212 ; « Cartulaire de Saint-Jean-en-Vallée », édité par R. MERLET, Archives d'Eure-et-Loir, *Collection des cartulaires chartrains*, t.1, 1906, p.29.

⁴ *Cartulaire du chapitre de Saint-Avit d'Orléans*, édité par G. VIGNAT, Orléans, Herluison, 1886, 236 p. (1246) ; et ADE (Archives départementales de l'Essonne), E 3869 (1268 et 1300).

⁵ AN (Archives nationales), J 415, n° 171 et n° 173.

⁶ ADE, E 3889 (1394) et 48 H 1 (1406 et 1449).

⁷ ADE, E 3886 (1482), 3898 (1498) et 3897 (1509) ; « Déclaration des hostes des seigneuries de l'église Notre-Dame d'Estampes (30 octobre 1500) », édité par B. GINESTE, *Bull. des Archives municipales d'Étampes* (désormais (AME)), n° 2, 2011.

⁸ ADE, E 3930.

⁹ B. GINESTE, communication personnelle.

¹⁰ ADE, E 3855 (1574), 3834 (1680) et 136 J 16 (1683).

¹¹ ADE, 58 H 1.

¹² ADE, 48/62 (1634) et 48/75 (1638).

¹³ ADE, 2 E 1/137 (1738), 66/255 (1776) et 3/52 (1766).

¹⁴ ADE, 2 E 1/137 (1768), 3/52 (1766) et 66/255 (1776).

¹⁵ ADE, 2 E 66/100 et 66/102.

¹⁶ ADE, B 1682 et 2 E 61/68.

¹⁷ ADE, 2 E 3/45.

¹⁸ ADE, 2 E 66/97 (1675) et 48/104 (1684).

¹⁹ ADE, 2 E 3/51 (1762) et 67/23 (1786).

²⁰ ADE, 2 E 66/102 (1676) et B 1598 (1710).

²¹ ADE, 2 E 66/224 (1744).

²² ADE, 2 E 48/1777 (1753) et B 1297 (1765).

²³ ADE, 2 E 66/224 (1744).

²⁴ ADE, B 1681 (1703) et B 1681 (1712).

²⁵ ADE, B 1615 (1727) et 2/53 (1734).

²⁶ ADE, 2 E 61/68 (1745) et B 370 (1748).

²⁷ ADE, 2 E 3/41 (1733), 2/55 (1742) et 66/263 (175).

²⁸ ADE, 2 E 66/99 (1676) et 66/100 (1676).

²⁹ ADE, 2 E 1/88 (1684) et 66/5 (1690).

³⁰ ADE, B 1593 (1706) et 48/158 (1736).

³¹ ADE, 2 E 78/27 (1748) et B 371 (1756).

³² ADE, 2 E 78/27 (1748) et B 371 (1756).

³³ ADE, 2 E 66/252 (1772) et 78/305 (1781).

³⁴ ADE, 2 E 48/158.

³⁵ Il existe de nombreux maçons d'origine limousine saisonniers ou fixés sur place.

³⁶ ADE, 2 E 48/181.

³⁷ ADE, 2 E 48/160 (1637) et 66/261 (1776).

³⁸ ADE, 2 E 1/138.

³⁹ ADE, 2 E 48/196.

⁴⁰ ADE, 2 E 3/41 (1730) et B 1299 (1766).

⁴¹ ADE, 2 E 66/224 (1744) et 48/196 1779.

⁴² ADE, 2 E 66/145 (1702), 66/161 (1707) et 66/254 (1773).

⁴³ Archives municipales d'Étampes, fonds ancien n° 64 (1738) ; ADE, 2 E 66/233 (1747).

⁴⁴ ADE, 2 E 67/29.

⁴⁵ ADE, 2 E 67/19 (1784), 67/22 (1785) et 1/156 (1786).

⁴⁶ ADE, 2 E 66/252.

⁴⁷ ADE, 2 E 1/87 (1682) et 3/51 (1762).

⁴⁸ ADE, 2 E 3/54 (1774) et 1/145 (1775).

⁴⁹ ADE, 2 E 66/81.

⁵⁰ ADE, 2 E 66/224 (1744) et 48/181 (1755).

⁵¹ ADE, 2 E 78/289.

⁵² Lors de son mariage, l'époux fait un apport personnel de 10 800 livres, et l'épouse, Françoise Fougerange, est dotée de la même somme. Au décès du mari, le patrimoine atteint plusieurs dizaines de milliers de livres. ADE, 2 E 1/112 et 3/51.

⁵³ ADE, 2 E 48/75.

⁵⁴ ADE, 2 E 66/116.

⁵⁵ ADE, 2 E 66/63 (1667) et 66/87 (1672).

⁵⁶ ADE, 2 E 66/108 (1688).

⁵⁷ ADE, 2 E 66/108 (1688) et 1/91 (1691).

⁵⁸ ADE, 2 E 2/50.

⁵⁹ ADE, 2 E 66/234 (1747) et 48/181 (1755).

⁶⁰ ADE, 2 E 66/205

-
- ⁶¹ ADE, 2 E 2/84.
- ⁶² ADE, 2 E 48/192 (1760).
- ⁶³ ADE, 2 E 66/86 (1672) et 1/96 (1702).
- ⁶⁴ ADE, 2 E 66/206 (1727) et 61/28 (1728).
- ⁶⁵ ADE, 2 E 48/180 (1737) et 66/228 (1746).
- ⁶⁶ ADE, 2 E 3/52 (1767) et 1/137 (1768).
- ⁶⁷ ADE, 2 E 26/81 (1783) et 1/155 (1782).
- ⁶⁸ ADE, 2 E 48/115 (1653) et 66/40 (1660).
- ⁶⁹ ADE, 2 E 1/89 (1679) et 66/108 (1688).
- ⁷⁰ ADE, 2 E 66/115 (1691), 1/95 (1699) et 66/136 (1699).
- ⁷¹ ADE, 2 E 66/140 (1700) et 66/148 (1702).
- ⁷² ADE, 2 E 2/53.
- ⁷³ ADE, 2 E 70/128.
- ⁷⁴ ADE, 2 E 66/224 (1744) et 66/235 (1747).
- ⁷⁵ ADE, 2 E 66/248 et 2/89.
- ⁷⁶ ADE, 2 E 48/208.
- ⁷⁷ ADE, 2 E 27/17.
- ⁷⁸ *Ittae villa*, n° 32, p. 7 (photographie de la pseudo date 1011).
- ⁷⁹ *Cartulaire de Notre-Dame de Paris*, édité par Benjamin GUÉRARD, Paris, 1850, t. 1 p. 230.
- ⁸⁰ AME, fonds ancien, n° 63.
- ⁸¹ A. MARION, *Le Cartulaire...*, *op. cit.*, p. 87, 105, 114, 122, 133 et 234 ; « Cartulaire de Saint-Jean-en-Vallée », éd. MERLET *cit.*, t.1, 1906, p.18-20.
- ⁸² ADE, E 3869.
- ⁸³ ADE, 42 H 1.
- ⁸⁴ ADE, E 3898.
- ⁸⁵ ADE, 3899.
- ⁸⁶ B. GINESTE, *Corpus...*, *op. cit.*, compte ND 1514. XXX
- ⁸⁷ ADE, E 3855.
- ⁸⁸ ADE, E 3930.
- ⁸⁹ AME, terrier de Valnay de 1549, document non coté.
- ⁹⁰ ADE, 136 J 16.
- ⁹¹ ADE, 58 H 1 (1601) et 71 H 13 (1602).
- ⁹² ADE, 58 H 1 (1634) et 2 E 66/66 (1667).
- ⁹³ Tous les prix ou valeurs cités sont convertis en livre de 1641, à 8,33 g d'argent fin.
- ⁹⁴ ADE, 2 E 1/94 (1696), 1/128 (1761) et 1/144 (1774).
- ⁹⁵ ADE, 2 E 48/16 (1737) et 1/115 (1748).
- ⁹⁶ ADE, 2 E 67/23 (1786) et 26/62 (1748).
- ⁹⁷ ADE, 2 E 66/88 (1672), t 1/126 (1755).
- ⁹⁸ ADE, 2 E 66/205 (1726) et 1/109 (1736).

-
- ⁹⁹ ADE, B 1243 (1730) et 2 E 67/17 (1783).
- ¹⁰⁰ ADE, 2 E 48/197.
- ¹⁰¹ ADE, 2 E 48/198.
- ¹⁰² ADE, 58 H 1.
- ¹⁰³ ADE, 2 E 66/63.
- ¹⁰⁴ ADE, 2 E 66/108 (1688) et 66/114 (1690).
- ¹⁰⁵ ADE, 2 E 48/191 (1760) et 48/208 (1787).
- ¹⁰⁶ ADE, 2 E 48/160.
- ¹⁰⁷ ADE, 2 E 1/144.
- ¹⁰⁸ J. JACQUART, *La Crise rurale en Île-de-France 1550-1670*, Armand Colin, Paris, 1974, p. 260 ; Pascal HERBERT, communication personnelle.
- ¹⁰⁹ ADE, B 1177.
- ¹¹⁰ ADE, 2 E 66/145 (1702), 66/165 (1708) et AME, fonds ancien, n° 63 (1738).
- ¹¹¹ ADE, 2 E 48/207 (1787) et 1/88 (1684).
- ¹¹² ADE, 2 E 1/83 (1670) et 1/122 (1755).
- ¹¹³ ADE, 2 E 48/170 (1742) et 66/233 (1747).
- ¹¹⁴ ADE, 2 E 26/44 (1686) et 66/256 (1776).
- ¹¹⁵ ADE, 2 E 66/252 (1772) et 48/200 (1781).
- ¹¹⁶ ADE, 2 E 1/98.
- ¹¹⁷ ADE, 2 E 34/22 (1605) et 66/63 (1667).
- ¹¹⁸ ADE, 2 E 1/78 (1664) et 1/83 (1670).
- ¹¹⁹ ADE, B 1159 (1674) et 2 E 26/44 (1685).
- ¹²⁰ ADE, 2 E 1/115.
- ¹²¹ AME, registre de délibérations municipales, 1 D 6.
- ¹²² ADE, 2 E 48 201 (1781) et 48/207 (1787).
- ¹²³ ADE, B 365 (1723) et 13 J 45 (1783)
- ¹²⁴ La Marche correspond approximativement à la Creuse actuelle.
- ¹²⁵ ADE, B 1634 (1746) et 1339 (1776).
- ¹²⁶ P. DUPIEUX, « La Défense militaire d'Étampes au XVI^e siècle », *Ann. SHAG*, t. 40, p. 129.
- ¹²⁷ J. DÉLIVRÉ, « L'Immigration dans le doyenné d'Étampes après la Guerre de Cent Ans », *Mémoire de la Société historique et archéologique de Corbeil de l'Essonne et du Hurepoix*, n° 14, 1988, p. 16.
- ¹²⁸ ADE, 2 E 34/27.
- ¹²⁹ ADE, 2 E 66/71 (1668) et 66/5 (1688).
- ¹³⁰ ADE, B/1598 (1710) et 2 E 34/41 (1628).
- ¹³¹ ADE, 2 E 66/45 (1662) et 1/88 (1685).
- ¹³² ADE, 2 E 67/19.
- ¹³³ ADE, 2 E 66/41 (1660) et 66/80 (1670).